



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Haïti
TITRE DU PROJET : Réduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline NUMÉRO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : N/A
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNOPS, PNUD et UNFPA Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Mairie de Port-au-Prince, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications, Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion (CNDDR), Lakou Lapè, Viva Rio (entre autres) ainsi que le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) qui, dans l'esprit de l'approche intégrée des Nations Unies en Haïti, travaillera en pleine coordination tant au niveau stratégique qu'opérationnel avec les partenaires du SNU (agences, fonds et programmes) intervenant dans le secteur CVR.
Date approximative de démarrage du projet¹ : Juillet 2020 Durée du projet en mois : ² 24 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Martissant et La Saline (Département de l'Ouest)
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input checked="" type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNOPS : \$ 1,525,000

PNUD : \$ 873,000

UNFPA : \$ 300,000

Total PBF : \$ 2,698,000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

1

Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.



Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

Contribution de BINUH sous forme de trois (3) personnes mises à la disposition du projet pendant deux (2) ans : \$438,588.00

PBF 1^{ère} tranche (70%) :

UNOPS: \$ 1,067,500

PNUD: \$ 611,100

UNFPA: \$ 210,000

Total : \$ 1,888,600

PBF 2^{ème} tranche (30%):

UNOPS: \$ 457,500

PNUD: \$ 261,900

UNFPA: \$ 90,000

Total : \$ 809,400

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Le présent projet de "réduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline" a pour objectif global de réduire les tensions au sein des quartiers de ces deux communautés. Le projet compte faire la promotion (renforcement et création) des plateformes communautaires, aux fins de prévention et de résolution des différends au niveau communautaire. Ces plateformes serviront de "comités de gestion de sécurité communautaire" avec une emphase sur le retour à la paix dans les quartiers et sur la réduction de la violence de tout genre, la tolérance et la sécurité communautaire. Un deuxième objectif est de faire en sorte que ces plateformes servent de socle de changement transformationnel chez les jeunes et les femmes particulièrement en faisant émerger d'autres modèles de citoyens dans les communautés. Cette approche se veut une approche de développement durable du territoire basé sur "l'engagement citoyen" en plaçant l'individu et la communauté au centre de la prise de décision relative à la sécurité du quartier. Au niveau stratégique, le projet ambitionne de renforcer les institutions clés impliquées dans le secteur CVR (la CNDDR et la PNH en particulier) ainsi que les autorités locales et les acteurs de la société civile.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

La consultation, lors de la formulation de la note conceptuelle, a été réalisée avec un ensemble d'acteurs tels que :

- Agences résidentes : plusieurs réunions de consultation et de réflexion avec la quasi-totalité des agences résidentes du système des Nations Unies sur le terrain ont eu lieu. L'objectif était de dresser un portrait des capacités existantes et des interventions complémentaires déjà en cours. Initiée par le bureau du coordonnateur résident et suite à une demande de la Présidence haïtienne, cette consultation a permis à la fois d'identifier les acteurs opérationnels dans le secteur mais aussi d'explorer les idées phares du projet.
- ONG déjà présentes sur le terrain : Viva Rio et Lakou Lapè sont deux organisations non gouvernementales impliquées dans la recherche et le travail de terrain pour promouvoir une culture de paix et rendre possible l'inclusion sociale. Déjà présentes dans une grande partie des zones à risque du département de l'Ouest, elles travaillent toutes les deux avec les différentes agences résidentes dans des projets financés dans le secteur CVR. Leur apport a été crucial pour une compréhension du terrain et l'établissement d'un dialogue avec les représentants communautaires.
- Partenaires au niveau de l'État : la CNDDR a été consultée pour élaborer le projet notamment sur les aspects stratégiques (orientations nationales), sur les besoins de support technique, sur l'accompagnement dispensé par le projet dans le domaine de la sécurité citoyenne.
- Acteurs du secteur privé : un ensemble d'acteurs du secteur privé ont été approchés pour discuter des besoins en développement de projets formateurs pour la jeunesse et l'intérêt

A

dans le secteur de la gestion des déchets et du recyclage par exemple. Sans prendre d'engagement formel, ils ont tous supporté l'initiative et se disent prêts à appuyer les programmes de placements de personnel formé et les initiatives pouvant créer des PME œuvrant dans le domaine du recyclage.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : Score 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 30 % du budget (\$814,368)

Degré de risque du projet⁴ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) :

Le résultat de l'ISF auquel le projet contribue :

Objectif de référence n° 2 - Les institutions de l'État, les autorités locales, les organisations communautaires de la société civile, les organisations de jeunes et de femmes sont engagées dans des processus de consultation et de coopération et dans des programmes visant à réduire la violence communautaire, en particulier celle liée aux gangs et aux crimes sexuels et sexistes.

Le projet contribue, par ailleurs, à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, plus précisément sur les Objectifs de Développement Durables suivants :

Objectif 5: Promouvoir l'égalité des sexes pour que ce droit ne soit pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable

Objectif 8: Réorganiser les politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté

Objectif 9: Promouvoir les investissements dans l'infrastructure qui sont essentiels pour parvenir au développement durable

Objectif 11 : Reconnaître la nécessité d'investir dans les environnements urbains afin de rendre les villes et les communautés plus durables.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Le projet contribue également aux objectifs nationaux suivants :

- Le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH 2030), en particulier les piliers relatifs aux fondations économique (2.8.2 Réaliser des travaux à haute intensité de main-d'œuvre) et sociale (3.6.1 Promouvoir et développer l'action civique) ;
- La priorité n° 1 de l'administration Moïse : réformer l'État et maintenir la stabilité politique et

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBI

sociale ;

- L'article 24 de la Déclaration de politique générale du Premier ministre, qui vise à mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté extrême par la réduction du coût de la vie et l'augmentation du pouvoir d'achat, notamment par le lancement de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre visant à promouvoir la paix sociale ;
- Le plan d'action communal 2017-2018 de la mairie de Port-au-Prince, en particulier par rapport aux axes II sur la sécurité publique et III sur le développement économique et la gouvernance.

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.



SIGNATURES DU PROJET

<p>AGENCE RÉCIPiendaIRE⁶</p> <p>Nom : Felipe Munevar Signature: </p> <p>Titre : Représentant du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)</p> <p>Date et visa : 20/08/2020</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : Jouthe Joseph Signature: </p> <p>Titre : Ministre de la Planification et de la Coopération Externe</p> <p>Date et visa :</p>
<p>Bureau de la Coordination Résidente du Système des Nations Unies</p> <p>Nom : Bruno Lemarquis Signature: </p> <p>Titre : Coordonnateur Résident et Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général</p> <p>Date et visa : 17/09/2020</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom : Oscar Fernandez-Taranco Signature: </p> <p>Titre : Assistant Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix</p> <p>Date et visa : 21 October 2020</p>
<p>AGENCE Bénéficiaire 1</p> <p>Nom : Fernando Hiraldo del Castillo Signature: </p> <p>Titre : Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p> <p>Date et visa :</p>	<p>AGENCE Bénéficiaire 2</p> <p>Nom : Yves Sasserath Signature: </p> <p>Titre : Représentant Résident, Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)</p> <p>Date et visa : 20/08/2020</p>
<p>Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti</p> <p>Nom : Mme Helen Meagher La Lime Signature :</p> <p>Titre : Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).</p> <p>Date et Visa :</p>	<p></p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui du fonds de consolidation de la paix (PBF)

(a) Description de la situation

Depuis 2018, la situation sécuritaire en Haïti s'est détériorée en raison d'une instabilité politique chronique qui favorise la recrudescence des groupes armés qui profite d'un vacuum du pouvoir affectant le maintien de l'ordre pour asseoir leur autorité sur des territoires déjà fragilisés. Ainsi, les quartiers les plus vulnérables au regard de la crise socio-économique qui prévaut (marquée, entres autres, par une dévaluation continue de la gourde, la chute drastique des investissements et des opportunités d'emplois) sont les plus exposés à cette violence chronique qui affecte aussi bien la zone métropolitaine de Port-au-Prince que certains territoires en zone rurale (Bas Artibonite, département de l'Ouest par exemple).

Les mobilisations populaires de juillet 2018, ont mis en exergue le lien tenu entre les groupes armés et le pouvoir (gouvernement et opposition) qui "politise" la problématique de la violence armée et donne une nouvelle dimension et ampleur au phénomène. La situation sécuritaire s'est récemment aggravée avec des troubles politiques liés à la caducité du parlement depuis janvier 2020, l'impasse des négociations politiques entre le pouvoir exécutif et l'opposition, l'installation d'un nouveau gouvernement en dehors d'un consensus politique. De surcroît, la récente crise au sein de l'institution policière (PNH) due à de nombreuses revendications non satisfaites et à l'extrême violence liées aux différentes mobilisations contre l'exécutif renforce un peu plus l'insécurité marquée par des crimes, des kidnappings, des attaques armées contre des particuliers, les intérêts économiques, ciblant parfois les institutions étatiques.

Cette situation a une incidence néfaste sur la population souvent "prise en otages" par les gangs armés qui contrôlent certains quartiers urbains et espaces ruraux. Ces derniers s'adonnent à des actes de kidnapping, d'extorsion, de cambriolages ou vols, de meurtres ou massacres, de violence sexuelle (etc.). Il convient de noter que cette violence est accompagnée d'une forte augmentation de la prolifération des armes légères de petits calibres. Selon l'étude sur les résultats de l'étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés (PNUD-MINUJUSTH-CNDDR et CERME, 2019), entre 2004-2007, 30 groupes armés étaient considérés comme les acteurs de la violence à "cibler" par le programme DDR. Aujourd'hui 76 gangs armés ont été répertoriés mais, selon les dernières données collectées, il semblerait qu'au moins 100 groupes armés soient actifs sur le territoire national, auxquels il faut ajouter de nombreuses "bases latentes", peu connues mais tout aussi potentiellement dangereuses. Les gangs auraient, au total, un potentiel de "soldats" supérieur à 2000 personnes.

Répartition des gangs par Département en 2019		
Département	Chef-Lieux	Nombre Gang
Nord-Ouest	Port-de-Paix	13
Nord	Cap-Haïtien	4
Nord-Est	Fort Liberté	7
Artibonite	Gonaïves	20
Centre	Hîinche	3
Ouest	Port-au-Prince	94
Grande-Anse	Jérémie	4
Nippes	Petit-Trou	1

Sud	Cayes	1
Sud-Est	Jacmel	15
Total		162

Répartition des Gangs dans le Département de l'Ouest en 2019	
Quartier/Ville	Nbre Gang
Cité Soleil	3
Croix-des-Bouquets	17
Delmas	9
Pétion-Ville	30
Petit-Goâve	4
Port-au-Prince	25
Tabarre	5
Thomazeau	1
Total	94

Par ailleurs, ce contexte sécuritaire rentre en interaction directe avec la situation socio-économique précaire marquée par les facteurs suivants :

- Le Produit Intérieur Brut a connu une décroissance en septembre 2019 (-1.2%)⁷ alors que la croissance de la population est de l'ordre de 1.5%⁸. Ce taux négatif est expliqué essentiellement par les turbulences politiques régnant sur l'ensemble du territoire national.
- Près de 63% de la population active est au chômage tandis que 75% des travailleurs se retrouvent en situation de sous-emploi. Chez les jeunes, âgés de 18 à 30 ans, le taux de chômage est de 75%^{*};
- Plus de 53% de la population vit dans la pauvreté avec moins de 2.41 USD et 23% dans l'extrême pauvreté avec moins de 1.23 USD par jour⁹ ;
- Un déficit budgétaire de 24 milliards de gourdes, représentant 6% du PIB, est enregistré pour l'exercice 2018-2019, en raison principalement de l'augmentation des dépenses publiques n'ayant aucune incidence directe ou indirecte sur la réduction de la pauvreté, notamment dans les quartiers précaires. Cette situation explique la hausse du taux d'inflation (20%) en septembre 2019¹⁰ ;
- Écart des richesses : près de 10% de la population ont accès à des ressources illimitées alors que l'immense majorité est privée du strict minimum¹¹ ;
- Les exportations¹¹ haïtiennes totalisent un montant de 1,1 milliard USD alors que les importations s'élèvent à 3,3 milliards USD. Ainsi, le déficit commercial observé (2.2 milliards USD) explique en grande partie l'augmentation du taux de change qui est passé de 63 gourdes en 2017 à 94 gourdes pour 1 dollar américain en 2019.

**Veuillez noter que les données désagrégées par sexe et âge ne sont pas disponibles.*

⁷<https://www.imf.org>

⁸<https://www.populationdata.net/pays/haïti/>

⁹<https://www.banquemondiale.org/fr/country/haïti/overview>

¹⁰Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique IHSI (Base 2017-2018 =100)

¹¹<https://oec.world/en/profile/country/hti/>

Cette situation socio-économique présente non seulement un haut risque d'insécurité alimentaire pour la grande majorité de la population pauvre mais encourage la population la plus vulnérable, les jeunes (hommes et femmes tel que décrit au tableau la page 11) en particulier, à rejoindre les gangs armés. Le niveau élevé de pauvreté, la présence active de gangs, la prolifération des armes à feu et le niveau élevé de corruption, associés aux déficiences structurelles de la gouvernance politique, conduisent à des épisodes récurrents de troubles, empêchant, ainsi, la croissance économique ainsi que le développement durable du pays.

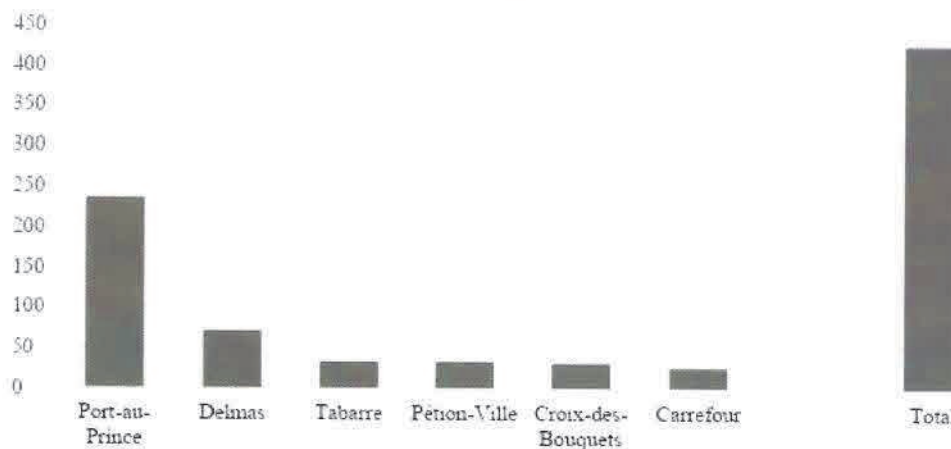
Le Tableau 1 et le Graphique 1 montrent les statistiques de violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince au cours de l'année 2019. Notez que des statistiques détaillées par communautés ne sont pas disponibles.

Tableau 1.
Nombre de Personnes Assassinées dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince
sur 3 Trimestres de l'année 2019

Période	Total Décès	Décès par Balles	Décès par armes blanches	Autres
Janvier / Février /Mars	122	100	5	17
Avril / Mai / Juin	123	84	6	33
Juillet / Aout / Septembre ¹	-	-	-	-
Octobre / Novembre / Décembre	103	79	-	24
Total	348	263	11	74

Source : Commission Épiscopale Nationale Justice et Paix – 23 Décembre 2019 1: Statistiques non disponibles

Graphe 1.
Nombre d'Assassinats dans la Zone Métropolitaine
de Port-au-Prince par Communes
en 2019



Source : Commission Épiscopale Nationale Justice et Paix – 23 Décembre 2019

(b) Dynamiques de conflits

Les conflits qui sont généralement de types armés et violents se traduisent par des affrontements directs entre les groupes, impliquant très souvent et de manière indirecte les habitants des quartiers précaires où sont localisés les gangs. Les principaux facteurs déclencheurs de ces conflits sont le "contrôle de territoire" lié à la présence d'importantes entreprises qui "achètent" (sous forme diverse) la "sécurité et la protection", mais aussi le contrôle des ressources / services économiques tels que les marchés publics, la vente de services de base (ex : eau, électricité etc.), les transports collectifs (ex : les stations de bus). Par ailleurs, les conflits s'exercent également dans le contrôle "d'espace politique" qui se réalise via des partis politiques, ceci au travers de liens de "clientèle" avec des groupes armés pour : (i) s'assurer de contrôler une population électorale, des centres et des bureaux de vote ; (ii) d'empêcher des mouvements de résistance contre le pouvoir ou pour mobiliser la population contre le pouvoir en place (dépendamment du parti qui a le contrôle du gouvernement et des appareils de l'État). De surcroît, il est constaté une tendance où les groupes armés opèrent une prise de contrôle de l'espace directement en positionnant des candidats sortis de leur rang à des postes clés (sénateur, député etc.).

A l'instar des différentes communautés du pays directement exposées aux violences des gangs armés, les populations de la section communale de Martissant et du quartier de la Saline (estimées à 600.000 habitants) se situent au cœur de ces dynamiques où cohabitent les gangs les plus actifs et les plus violents de la région métropolitaine de Port au Prince. Ces groupes prennent, de jour en jour, l'ascendant sur la gouvernance étatique dans ces zones, éclipsant le rôle de l'État central et des autorités locales dans la gestion du territoire et le maintien de l'ordre. En effet, ces groupes se positionnent en interface directe avec la population qui se retrouve prise en otage d'une insécurité chronique qui affecte l'accès aux services de base mais aussi aux opportunités d'emploi.

b1. La situation à Martissant

Avec une population de plus de 300.000 habitants répartis dans une quinzaine de quartiers, Martissant est avec Cité Soleil, est un des endroits les plus dangereux de Port-au-Prince. La violence et les conflits armés concernent les bases du Village de Dieu, de Bolosse (également connue sous le nom de Pilate), de Grand Ravine et de Ti Bois. Les groupes armés de Village de Dieu et de Bolosse s'affrontent principalement pour avoir le droit de facturer des recettes informelles (rançons) aux vendeurs du marché, aux gares routières et à d'autres types de commerces de rue. Le conflit a commencé au début de 2018 et représente jusqu'à présent un défi majeur pour la sécurité en raison des affrontements récurrents avec les zones limitrophes telles que Portail Léogâne et Bicentenaire. Il convient également de signaler que la rivalité entre Grand Ravine et Ti Bois dure depuis plus de 20 ans avec un récent affrontement ayant provoqué la mort d'une dizaine de civils.

b2. La situation à La Saline

Le quartier de La Saline (entre 250.000 et 300.000 habitants) se situe dans la baie de Port-au-Prince, entre deux terminaux portuaires dont les installations constituent la principale ressource économique tout comme le marché de la Croix des Bossales. En même temps, il abrite un marché de munitions (illégal en Haïti), qui approvisionne Port-au-Prince. Vu son importance économique et politique, une constante compétitivité entre les groupes armés (dont trois majeurs) s'est développée depuis quelques années pour le contrôle de ce territoire.

Depuis le début des années 2000, des conflits armés opposent des groupes armés rivaux dans le quartier de La Saline. Les motivations sont presque toujours les mêmes : le droit de facturer des recettes (rançons) au marché de Croix-Des-Bossales (le plus grand du pays). En 2014, une guerre majeure impliquant les bases Charbon et Backup 103 a duré sept mois et a fait plus de 50 victimes. Finalement, Charbon fut expulsé de la région et resta en dehors de La Saline pendant plus de quatre ans. En novembre, Charbon est rentré à nouveau dans le conflit avec le soutien d'autres groupes armés

de la région, tels que Delmas 2-6 et Saint-Martin. Backup 103 a des alliés dans les districts de Cité Soleil, Pont Rouge et Tokyo. Certains responsables communautaires de La Saline ont également indiqué que la base de Charbon recevait le soutien de responsables politiques et d'agents du gouvernement national visant à mettre fin aux manifestations contre le scandale PetroCaribe. Par ailleurs, ce quartier est considéré par ces dirigeants comme l'un des bastions de l'opposition (Lavalas). Les 13 et 14 novembre 2018, au moins 26 personnes y ont été tuées, dont trois femmes et trois enfants, lors d'une attaque qui a duré plus de 14 heures. Selon un rapport réalisé par La MINUJUSTH et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, ce massacre a eu lieu sans que les unités de police présentes à proximité n'interviennent¹².

D'une manière générale, les Port-au-Princiens tous sont unanimes à reconnaître que le contexte actuel est pire qu'en 2004 en raison de l'augmentation du nombre d'armes à feu qui circulent, de l'éclatement de conflits entre groupes armés dans plusieurs endroits de la capitale, de l'implication d'agents de la police dans des groupes armés, dans un contexte politique déstabilisateur.

b3. La Police Nationale d'Haïti (PNH)

Autant que faire se peut, la PNH a tenté de faire face à ces vagues de violence avec un succès très relatif à cause principalement de problèmes de gestion interne à l'institution et du manque d'encouragements et de motivation des policiers. Toutefois, l'Unité de Police Communautaire (UPC) reste et demeure engagée dans la recherche de solutions de paix dans les quartiers de Martissant. Avec le soutien de partenaires de la société civile (ONG Viva Rio) et des Nations Unies (RVC-MINUJUSTH), dans le cadre du projet "Matisan San Vyolans", la police communautaire a réussi à faire baisser la tension pendant un moment à Ti Bois et à Grand Ravine, mais d'autres foyers de conflits (guerre entre Bolosse et le Village de Dieu) restent un défi. En novembre 2018, la PNH a lancé une importante opération au Village de Dieu pour prendre le contrôle de la zone. Dans le cas de La Saline, après deux semaines d'affrontements, la réponse de la PNH est encore faible. La situation décrite ci-dessus semble récurrente dans toutes les interventions de la PNH contre les groupes armés au niveau du pays. Selon le rapport de l'étude PNUD, MINUJUSTH-BINUH et la CNDDR (décembre, 2019) sur la vulnérabilité des zones exposées à la violence communautaire, elle se réfère au manque d'effectif de la PNH par rapport aux besoins de sécurité des communautés pour garantir la prévention du crime et la lutte contre la violence. En effet, Suivant les dernières informations statiques au 3 mars 2020, le nombre total de policiers dans l'ensemble du pays est passé à 15,172 dont 1,600 femmes (soit 10.54 %), d'où un ratio de 1,33 agent de police pour 1,000 habitants.

(c) Acteurs et causes structurelles des conflits :

La violence a considérablement augmenté au cours des dernières années dans plusieurs quartiers de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Deux d'entre eux représentent un défi majeur pour les forces de sécurité et la population : Martissant et La Saline où les causes profondes des conflits et de la criminalité sont essentiellement les mêmes :

- La pauvreté, le chômage et la vulnérabilité sociale des jeunes ;
- L'existence de groupes armés locaux qui contrôlent des territoires (également appelés "bases") ;
- La concurrence entre ces groupes armés pour des ressources telles que des recettes informelles (rançons) ;
- La participation d'agents de police dans certains de ces groupes armés ;
- L'implication de groupes politiques ou d'agents soutenant ou/et combattant certains de ces groupes armés ;
- L'implication des acteurs économiques qui s'associent à ces groupes pour des raisons de sécurité et de protection ;

¹² MINUJUSTH, Haut-Commissariat des Droits de l'Homme, La Saline : Justice pour les victimes. L'État a l'obligation de protéger tous les citoyens, juin 2019, 20p.

Par ailleurs, des analyses laissent percevoir que les activités des groupes armés dans ces zones ont des raisons politico-économiques, mais également d'affirmation d'un contrôle social du territoire en dehors des mécanismes étatiques de gouvernance. La lutte pour des espaces clés (contrôle du bord de mer, axes de transport), l'instabilité politique chronique et la fragilité des institutions étatiques constituent des facteurs en faveur d'un rayonnement plus grand des groupes armés. La précarité socioéconomique dans laquelle se trouvent les résidents, l'accès restreint aux services de base et aux opportunités économiques offre un terreau fertile à l'instrumentalisation par des dirigeants politiques et/ou des groupes armés et contribue largement à la rupture du contrat social entre les citoyens/administrés et leurs autorités (centrales et locales). Traditionnellement pendant les périodes électorales, les politiciens cherchent à capitaliser des gains électoraux à travers une influence des groupes armés sur les populations qui résident dans ces quartiers sensibles. En ce sens, Martissant et La Saline constituent non seulement l'espace où sont concentrés les conflits entre les gangs rivaux dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, mais également le lieu de résidence des populations les plus vulnérables exposées quotidiennement à cette violence chronique et dont les femmes, les filles et les jeunes sont les principales victimes.

(d) Analyse des acteurs cibles :

Acteurs	Dynamique de conflits
Chefs de gang	<p>Autrefois, plus précisément à la fin des années 1980 -1990 c'étaient des membres de groupes de Brigade Vigilance (groupes d'auto-défense par les résidents des quartiers pour se protéger contre les « zenglendos » : Assassin, voleur, violeur et criminel) émergée à la suite de la vague de violence et de terreur de la fin des années 1980. Ils se sont transformés (1990-1995 & 2000) en leaders des organisations populaires (OP) : Groupes de pression porteurs des revendications sociales et politiques de la population des quartiers difficiles. Ils sont devenus pendant la période 2004-2006 chefs de Gangs armés, nés d'abord de la faillite et de l'incapacité de l'état à accompagner les communautés mais aussi de l'injustice et de l'impunité dont sont victimes certains résidents, acteurs sociaux et communautaires.</p> <p>Protégés des pouvoirs politiques, des politiciens, des contrebandiers, des dealers de drogues, des commerçants du secteur privé des affaires ces chefs de gangs sont mieux outillés que les forces de sécurité qu'ils défient et mettent en déroute. Aujourd'hui, ils ont tendance à se transformer en agent social et leaders communautaires qui font de l'œuvre sociale et dans certains cas, ils dirigent des fondations (écoles, orphelinats, cantines ou restaurants communautaires, animations socioculturelles et sportives) en apportant assistance aux résidents de leurs communautés pour combler l'absence de l'État.</p> <p>Ils s'attribuent le rôle de leaders communautaires médiateurs, juges et policiers dans les conflits communautaires. Ils sont très respectés dans ses communautés : leurs décisions sont irrévocables et la personne qui n'adhère pas à ses décisions lors d'un conflit, n'a que deux choix : se faire punir ou laisser le quartier.</p> <p>Le facteur initial expliquant l'émergence d'un chef de gang c'est le besoin de sécurité de la communauté. Le chef de gang quelque part remplace l'État dans la sphère de sécurité. Dans cette perspective, il y a non seulement acceptation mais surtout dans certains cas, il y a la demande formulée par le leadership local comme ce fut le cas de la baz de Micanord dans Warf Jérémie en 2016¹³</p> <p>On a observé, le même phénomène avec l'opération Bagdad menée par les Baz armées de Cité Soleil, Martissant, Bel Air et La Saline en 2005-2006 pour se protéger contre la stigmatisation et la violence politique après le départ du pouvoir Lavalas.</p>
Membres de gangs ("soldats")	<p>La vulnérabilité des enfants en situation de désœuvrement ainsi que l'absence des activités attractives et de repères socio-économiques en faveur des jeunes hommes et femmes de 14 à 24 ans à la recherche de valorisation et d'affirmation de soi sont corollaires au développement des G.A et amplifie les conflits dans les quartiers difficiles en Haïti. En effet, Cette situation de vulnérabilité poussant les jeunes à se faire recruter comme membre des G.A. crée une dynamique récurrente de conflit et de violence dans les quartiers difficiles en proie à la violence des gangs sans aucune inquiétude, en toute impunité et de l'impuissance des institutions régaliennes et répressives de l'état.</p>

¹³ PNUD-MINUJUSTH&BINUH-CNDDR et CERM 2019 : l'étude sur les résultats de l'étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés.

	<p>Malheureusement, les actions alternatives visant à stopper les conflits et à prévenir le recrutement des enfants, des jeunes et des femmes dans les G.A par des activités de production, de relèvement, de création d'emplois et de cohésion sociale se font attendre. Les membres des G.A peuvent être divisés en 4 catégories :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. Jeunes hommes désœuvrés, analphabètes des déportés, des repris de justice (soldats) : Ils participent dans des opérations de délits, de crimes, de rançonnement, de vol et de kidnapping, etc. ii. Enfants (garçons et filles) abandonnés au contrôle parental et en conflit avec la loi (soldats), ils jouent le rôle de messagers d'éclaireurs et vigiles. iii. Femmes (soldats, concubines, tâches ménagères, espionnes et facilitatrices (dans des négociations). iv. Des membres auxiliaires : il y a des G.A qui ont des membres affiliés à certaines structures de la chaîne pénale et de sécurité. <p>Les soldats qui sont membres du G.A obéissent aux chefs, ils participent dans les crimes, les vols, éclaireurs, vigiles, dans les conflits entre les groupes rivaux etc. certains de ces soldats ont leur sous-groupe à l'intérieur du groupe qui opèrent sur leur commande et parfois en dehors de la vigilance du chef. Ils sont punis, tués et emprisonnés lorsqu'ils ne respectent pas les règles du chef.</p> <p>Un acte de violence pure sans conflit apparent comme l'assassinat d'une personne d'un quartier ou d'un soldat d'une baz peut entraîner une réponse de la baz. Exemple : l'assassinat de Ti Hougan (Novembre 2019) manifestement un acte organisé et orchestré par une partie des soldats de Ti Hougan sous la direction d'un soldat dissident et probablement des baz concurrentes a immédiatement entraîné une attaque sur Drouillard et Cité Lumière par la baz de Gabriel qui en a pris possession.</p> <p>Malheureusement, il n'existe aucune statistique sur les femmes et enfants soldats en Haïti. Il est donc difficile de décrire ces deux groupes et leur dynamique.</p>
Police Nationale d'Haïti (PNH)	<p>Faiblement équipée en logistique, matériel, équipement et ressources humaine pour faire face au phénomène d'insécurité dans les quartiers en proie à la violence et à l'insécurité des gangs. La PNH est souvent accusé de tolérance et (ou) de partie pris, de négligence, de lâcheté et de manque d'engagement. Elle est en déficit de confiance car certains agents et officiers de police sont directement impliqués dans des G.A comme c'est le cas de la baz Pilate de Bolosse (Martissant), Delmas 2 et La Saline. La police est perçue par certaines communautés comme complice des gangs Elle Fonctionne dans la psychose et la méfiance des résidents des communautés. Elle a besoin de se former en police de proximité pour se rapprocher davantage de la communauté dans la perspective de création de climat de confiance pouvant encourager la participation et l'engagement des acteurs communauté pour la paix et la sécurité dans le cadre de la réduction de la violence communautaire.</p>
Partis / groupes politiques	<p>Peu représentatif dans les communautés, les partis politiques sont quasiment électoralistes, peu organisés, non démocratique ne semblent doté de référence de doctrine et de vision clairement orientées par de programmes et de plans de développement qui prennent en compte les besoins socioéconomiques des électeurs qu'ils désirent représenter.</p> <p>Promoteurs de la violence dans les communautés, les partis politiques se font la « guerre » par groupe armé interposé, comme c'est le cas à La Saline entre le parti PHTK et le parti Lavalas. Les deux grands groupes armés s'opposant dans cette communauté sont alliés l'un au PHTK (Ti Junior nan chabon) et l'autre, le groupe de Bout Jeanjan (actuellement en prison) proche du parti Lavalas. Il y a une configuration quasi similaire dans Martissant avec le groupe de Grande Ravine proche de Lavalas et le groupe de Chrisla (Martissant : Fontamara) reconnu comme un soutien du gouvernement actuel.</p> <p>La plupart des partis politiques courtisent les Baz armées notamment ceux qui dirigent des territoires stratégiques d'un point de vue électoral (Nombre et importance des bureaux de vote). A chaque élection, les candidats défilent chez les chefs de gang pour leur faire des offres en échange de leur appui, notamment en endossant leur candidature, empêchant les rassemblements de campagnes électorales des autres candidats mais aussi en mobilisant les membres de leur communauté lors de manifestations.¹⁴</p> <p>Promoteurs des chefs de gang, ils les installent dans les quartiers et leurs circonscriptions électorales. Ils attribuent aux chefs de gang : pouvoir et leadership. Fournissent des armes, munitions et argent. Ils offrent aux chefs de gang protection et</p>

¹⁴ PNUD-MINJUSTH&BINUH-CNDDR et CERM 2019 : l'étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés

	impunité contre la justice et la police. Les politiques usent aussi de la violence des groupes armés pour accéder, conserver et maintenir leur position au pouvoir.
Déplacés internes	<p>Du point de vue psychologique, les déplacés internes des quartiers en conflits et en proie à la violence vivent dans un environnement de terreur, de stress, d'angoisse, de psychose de peur et d'inquiétude. Théorisés, ils abandonnent constamment leur maison pour s'immigrer ailleurs et vers d'autres quartiers de proximité pour fuir les conflits entre les gangs rivaux.</p> <p>L'absence de filet de sécurité, l'absence des services sociaux offerts aux populations marginalisées, produits de la violence indirectement car l'Etat ne semble prendre aucune mesure pour encadrer et contrôler l'explosion démographique qui est plus rapide que la croissance économique produisant un réservoir de population vivant à la marge de toutes opportunités.</p> <p>Par ailleurs, la dégradation des aménagements d'infrastructures sociales et communautaires à La Saline et à Martissant limite les activités des déplacés internes, suscite une certaine désaffection vis-à-vis de ces quartiers et un obstacle au développement de la vie sociale et de la convivialité.</p>
Jeunes hommes et femmes	<p>Les jeunes des quartiers difficiles par leurs vulnérabilités en référence de l'absence de repère socio-économique et familiaux représentent, la catégorie sociale la plus accessible au groupe armé. Selon les données récentes de l'étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés (PNUD-MINUJUSTH&BINUH-CNDDR, 2019), il est mentionné que le groupe armé tire une partie de sa puissance par sa capacité à mobiliser les jeunes, notamment en se positionnant comme alternative pour ceux qui sont désœuvrés et marginalisés qui ne savent comment « sortir de leur quartier » à la recherche d'opportunités. Le G.A est l'unique filet de sécurité disponible dans la communauté. Pour la plupart des jeunes, les membres des G.A offrent un modèle de bien vivre, parce qu'ils sont toujours « fr¹⁵ ». Le plus souvent les adhérents fréquentent les G.A à un jeune âge. Cela commence par de menu achat de cigarette, d'alcool ou de nourriture pour le chef ou un soldat contre de menus rémunérations (la monnaie est souvent laissée à l'enfant). Le chef de gang est le " héros " et " modèle ". Souvent, grâce à lui, les jeunes commencent à rapporter un peu d'argent à la maison. Les parents à court de moyens ne peuvent demander d'où vient l'argent ou le refuser. Le garçon ou la fille devient le vrat chef de famille puisque c'est lui ou elle " ki ap pote kob nan kay la".</p> <p>Les jeunes filles gravitent souvent vers les groupes armés en l'absence des pères au sein des familles, attirées par la « protection et l'accès à de l'argent ». Ainsi, le soldat ou le chef a le choix de femmes vu qu'il a des revenus et une " situation ". Les filles sont ainsi introduites dans le cercle des groupes armés à titre de compagne ou soldat. Au cours de la mise en œuvre du projet, les informations seront validées. Vu l'absence des statistiques et données précises.</p>
Femmes	<p>Les femmes considérées comme le groupe le plus vulnérable à toutes les formes de violence dans les communautés difficiles et en proie à la violence de G.A. Elles sont victimes de toute sorte d'exploitation incluant le risque de rentrer dans un groupe armé. Elles sont perçues comme des biens et l'expression de l'affirmation du pouvoir des chefs de gang. Elles remplissent les fonctions suivantes dans le G.A : soldats, concubines, tâches ménagères, espionnes et facilitatrices (dans des négociations).</p> <p>La problématique des femmes vulnérables dans les quartiers difficiles, notamment à La Saline et à Martissant s'est aggravée énormément durant cette dernière décennie face à l'absence d'une politique sociale des gouvernements passés et la situation socio politique qui prévalait où le banditisme et l'insécurité ont été la réalité quotidienne de ces deux quartiers. Cette situation a non seulement eu un impact considérable sur les jeunes femmes, mais a largement accru le nombre de familles monoparentales qui doivent élever des enfants sans aucune ressource et sans la capacité d'en générer.</p>
Leaders communautaires	<p>Dans chacune des zones ciblées de La Saline et Martissant, il est à noter que certaines personnes sont considérées comme des aînés et des personnes qui ont une aura et une influence au sein de leurs communautés sans appartenir à des gangs. Il s'agit des par exemple des leaders religieux, des anciens membres de gangs, des personnes prises comme modèles pour des actes posés et perçus comme héroïques. Il s'agit aussi bien de femmes, d'hommes, des jeunes qui seront identifiées pour ainsi servir dans les différents comités consultatifs et des cadres d'échanges.</p>
Administrations locales : mairies, ASEC, CASEC	<p>Dépourvu de tout moyen nécessaire pour répondre à leurs fonctions régaliennes, notamment fournir les services de base à leur mandant. Les administrations locales (mairie, CASEC et ASEC) sont perçues par les citoyens membres des communautés</p>

¹⁵ Bien habillé avec le dernier jean à la mode, ou le dernier T-shirt sur le marché de la mode locale.

	comme acteurs et dans certains cas promoteurs de la violence. Et, ceci que ce soit par leurs actions, leurs tolérances et leurs complicités vis-à-vis des groupes armés ou que ce soit par leur absence totale d'intérêt pour les populations victimes de la violence créée par les G.A.
--	--

(e) Capacités pour la paix et points d'entrée programmatiques :

Le projet s'efforcera d'intégrer son personnel dans les institutions nationales autant que possible et au minimum facilitera l'établissement d'une ligne de communication avec elles. Dans le cas de la CNDDR par exemple, un effort continu sera fait pour promouvoir une plus grande intégration, et une meilleure collaboration avec eux afin d'assurer une cohérence avec les stratégies nationales définies sur la promotion de la paix. Avec l'Unité de Police Communautaire, nous faciliteront la promotion de leur rôle en les invitant à une participation active leur offrant ainsi plus de visibilité et d'impact.

i. La Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion (CNDDR)

Considérant qu'il est impérieux de créer des conditions alternatives comme mesures nécessaires au désarmement et démantèlement des groupes armés et la réinsertion des individus armés, notamment les jeunes, la Commission Nationale de Désarmement, de Démantèlement et de Réinsertion (CNDDR) a été réactivée le 27 février 2019 par le Président de la République. L'une des missions de la CNDDR est d'accompagner et de faciliter toutes initiatives visant l'amélioration des conditions sécuritaires dans les quartiers difficiles y compris celles qui offrent des alternatives socioéconomiques aux jeunes des quartiers difficiles en proie à la violence des groupes armés. Aussi, par la complexité et l'ampleur de son mandat, la CNDDR se propose-t-elle de se mettre disponible, ouvert et flexible à toute motivation de collaboration et de partenariat avec la communauté internationale (Agences du système des Nations Unies, ONG, etc.) et les différents secteurs sociaux et économiques nationaux couvrant ses sphères de compétence. La CNDDR constitue donc le vis-à-vis institutionnel de toutes initiatives.

ii. Les accords de paix (en discussion)

La CNDDR travaille actuellement avec certains chefs de gangs à Martissant et à La Saline pour négocier un accord de paix qui devrait faire baisser le niveau de violence dans certaines zones touchées. Les chefs de gang parlent d'amnistie pour les actions passées et surtout d'amélioration d'infrastructures communautaires et de la desserte de services sociaux de base. Quoique la raison de cette velléité de changement d'attitude ne soit pas encore claire, cette évolution constitue quand même une opportunité à saisir et un point d'entrée pour les initiatives de consolidation de la paix dans ces communautés.

iii. Les Plateformes communautaires

Lors d'interventions passées (2018 et 2019), un certain nombre de plateformes communautaires ont été mises en place à Martissant. Un processus de consultation a été entamé afin d'identifier les principaux acteurs dans les quartiers pour accompagner le projet. Jouant le rôle de coordonnateur pour les travaux et faciliter les échanges dans les zones d'intervention, ils sont identifiés comme des leaders, des personnes qui facilitent les relations avec les groupes communautaires, les groupes de femmes, les chefs religieux, les comités et d'autres. Ces plateformes, ont permis la réalisation des projets d'amélioration des conditions de vie (petites infrastructures communautaires comme des points d'eau, ramassage de déchets, curage des ravines etc.). Ces plateformes ont servi de vis-à-vis aux ONGs et autres organisations mettant en œuvre ces petits projets. Dans une certaine mesure, elles contrebalancent à l'attitude incivique des chefs de gangs même si, pour une bonne partie, les plateformes communautaires ont recherché l'aval des chefs de gangs, (érigés en chefs de quartiers ou leaders communautaires) pour la réalisation des activités des projets. Il faut noter ici qu'il n'y a pas de chefs de gangs s'il n'y a pas de population, laquelle recherche le soutien et l'appui de ceux-ci pour

garantir leur sécurité. Les plateformes communautaires représentent donc des structures sur lesquelles il faut compter pour faire avancer l'agenda de la réduction de la violence dans les quartiers communautaires. Toutefois, ces plateformes ne sont pas encore créées formellement à La Saline. Nos expériences démontrent qu'elles demeurent des acteurs clés sur lesquels nous pouvons compter autant pour la sécurité de nos équipes, la coordination sur le terrain et leur capacité à faciliter la médiation lorsque nécessaire.

iv. L'Unité de Police Communautaire (UPC)

L'UPC est une unité de la PNH créée en 2013 sur financement des américains. Elle comprend au total 140 agents de police dont 15 sont actuellement en formation. La police communautaire n'intervient pour le moment que dans le Département de l'Ouest où se trouvent Port-au-Prince et les quartiers de Martissant et de La Saline. L'unité de police communautaire a déjà fait ses preuves en prenant part au projet "Matisan San Vyolans" en 2018 où elle a participé activement à Martissant aux différentes stratégies de sécurité communautaire développées par le projet. L'UPC représente donc une opportunité additionnelle sur laquelle la présente initiative devra compter pour tenter d'améliorer la situation sécuritaire à Martissant et à La Saline.

(f) Expériences passées et valeur ajoutée des Nations Unies :

i. La Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH)

Les Nations Unies ont une grande expérience dans l'assistance à la Réduction de la Violence Communautaire (RVC) en Haïti. La Mission de Stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH) avait développé et mis en œuvre pendant près de dix ans, pour un coût global de 36.6M\$US, un programme de réduction de la violence communautaire¹⁶ globale adaptée aux réalités locales, comprenant le renforcement de la gouvernance locale et l'état de droit. Le programme offrait aussi des possibilités d'emploi aux anciens membres de gangs et des jeunes à risque. En 2010, le programme a été adapté au contexte post-séisme en intégrant plus de personnes vulnérables, comme les personnes déplacées internes (IDP) et généralement celles qui vivent dans des quartiers touchés par la violence. En 2012, les groupes cibles ont été encore élargis dans le but d'intégrer les femmes particulièrement.

Le programme RVC de la MINUSTAH avait concentré ses efforts sur des départements (Ouest, Artibonite et Nord) et des zones spécifiques identifiés comme ceux où les groupes armés étaient les plus actifs selon la Commission Nationale pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (CNDDR). À Port-au-Prince, dans le Département de l'Ouest, les zones retenues étaient : Bèl-Air, La Saline, Fort National, Cité Soleil, Simon Pelé, Delmas 2, Martissant, Carrefour-Feuilles, Grand Ravine/Ti Bwa, Fontamara, Cité l'Eternel, Cité de Dieu et Solino. Les actions du programme RVC de la MINUSTAH portaient sur les moyens de subsistance (emploi, formation professionnelle) ; la réconciliation (sensibilisation du public, sécurité et stabilisation, accès à la justice); le dialogue (violence sexuelle et basée sur le genre et protection de l'enfant) ; la récupération (travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) et infrastructures).

Dans l'ensemble, l'évaluation des activités de RVC par la MINUSTAH a retenu que le programme " *a de manière indéniable contribué à la réduction de la violence dans les communautés ciblées.*" La participation des Organisations Communautaires de Base (OCB) dans la RVC semble avoir été payante, notamment grâce à des partenariats avec les organismes d'exécution des projets.

Toutefois, l'évaluation fait ressortir que, l'inclusion de communautés supplémentaires ou la substitution des communautés pourrait renforcer la stabilisation en Haïti en réduisant la stigmatisation liée au fait d'être résident d'une des communautés les plus exposées à la violence. L'évaluation juge l'engagement du Gouvernement Haïtien insuffisant, dû probablement à l'instabilité politique et la

¹⁶ Rapport de l'Exercice de leçons apprises du Programme de Réduction de la Violence Communautaire en Haïti, Juin 2016.

rotation des fonctionnaires. L'engagement direct et soutenu de l'État Haïtien demeure un impératif pour le succès à long terme de la RVC.

ii. La Mission des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en Haïti (MINUJUSTH)

La MINUJUSTH, établi en avril 2017, a construit sur les travaux de la MINUSTAH dans le cadre de son mandat de renforcement des institutions de l'état de droit, y compris les secteurs de la justice & des services correctionnels et de promotion du respect et de la protection des droits de l'homme (y compris les questions d'égalité et d'équité de genre), pour poursuivre son appui à la réduction de la violence communautaire. Le programme¹⁷ (50 projets mis en œuvre avec l'aide de 26 partenaires touchant plus de 40,000 personnes) mis en place par la MINUJUSTH a permis d'inculquer des compétences aux bénéficiaires et a permis de sensibiliser les autorités nationales au caractère multisectoriel de la question des gangs et à l'importance de travailler directement avec les communautés pour réduire la violence. Il n'existe pas encore d'évaluation du programme de la MINUJUSTH.

iii. Le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)

Le BINUH a été créé par résolution du Conseil de Sécurité en juin 2019. Son mandat prévoit un travail de conseil auprès des autorités haïtiennes pour une bonne gouvernance et l'assistance à Haïti dans les domaines de la police, de la justice, du système pénitentiaire, des droits humains et de la lutte contre la violence communautaire et de la violence des gangs par la promotion et l'appui à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour réduire la violence des gangs et la violence communautaire, y compris la violence sexuelle et sexiste. Le BINUH dispose d'un groupe de planification stratégique intégrée (Integrated Strategic Planning Group, ISPG) conjoint avec les principales agences des Nations Unies impliquées, présidé par le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général (DSRSG) dont le rôle est de coordonner et de guider toutes les activités DDR et de RVC d'un point de vue stratégique. À travers une telle structure, il sera possible de mieux planifier les initiatives de réduction de violence communautaire dans le pays.

Toutefois, malgré les résultats obtenus par les missions de paix successives dans le pays, force est de constater que la violence communautaire continue d'être un problème dans les quartiers. Devant l'urgence d'adresser ce danger, le présent projet n'attendra pas qu'une nouvelle stratégie des Nations Unies soient développées. Ceci se fera dans une seconde phase. Le projet pourra même informer la stratégie devant être élaborée.

iv. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

L'expérience du PNUD dans le domaine de la réduction de la violence communautaire remonte à 2005 avec la mise en place des Comités pour la Prévention de la Violence et pour le Développement (CPVD), structures communautaires servant d'interface à la CNDDR et dont les actions se focalisaient sur la sensibilisation, la mobilisation et le dialogue intra et extra-communautaires. D'autres initiatives de réinsertion socioéconomique des groupes vulnérables, particulièrement des femmes victimes de violence dans les quartiers à risques, ont également été mises en œuvre (formation et accompagnement en entrepreneuriat afin de développer des activités génératrices de revenus). Plus récemment, le PNUD a ouvert le spectre de ses actions sur la cohésion sociale en renforçant les capacités des jeunes à interagir dans les affaires publiques (notamment au niveau des collectivités territoriales locales), misant sur leur fonction d'acteurs de changement, ceci afin de promouvoir une culture de paix à travers des actions d'engagement communautaire et de dialogue (actions financées par le PBF au niveau de la commune de Jérémie). Aussi, le PNUD intervient, au niveau stratégique et en collaboration avec le BINUH, en accompagnement de la CNDDR pour un meilleur contrôle des armes et des munitions, s'agissant d'outiller et de renforcer les capacités des

¹⁷ Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies au Conseil de Sécurité, 9 octobre 2019.

institutions étatiques notamment la CNDDR et la police nationale haïtienne dans la définition de politique en la matière, la formation et la mise en place de mécanisme de coordination/gestion (actions financées par le PBF/DDR). Les leçons tirées de ces actions démontrent la nécessité d'adopter une approche pragmatique tenant compte des réalités multidimensionnelles de la problématique de la violence communautaire en Haïti (aussi bien au niveau des dynamiques locales endogènes, au niveau politique, au niveau des interactions groupes armés/politique etc), ceci afin de faciliter un meilleur engagement des acteurs, de combler les carences des partenaires institutionnels et locaux. Une des leçons également est la nécessité de renforcer la participation des jeunes générations dans les actions concrètes de lutte contre la violence communautaire.

v. *Le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)*

Les programmes de CVR varient en fonction des besoins des communautés locales. Ses piliers programmatiques comprennent, entre autres, des activités qui cherchent à réduire les incitations économiques à rejoindre un groupe armé ou à inciter à quitter le groupe par le biais d'un emploi à court terme, en combinaison avec une formation professionnelle et des compétences. L'UNOPS a participé depuis quelques années à la mise en oeuvre de projets financés par le fond CVR dans cet optique.

Tout récemment à Martissant, en période d'instabilité quotidienne pendant des mois, il nous a été possible d'intervenir dans les neuf zones sous l'emprise des groupes armés avec les populations, les plateformes communautaires (PC) et deux ONG locales (Viva Rio et Lakou Lape). Ces partenaires de mise en œuvre nous ont permis de travailler directement avec les communautés et les bénéficiaires en les associant à la conception et à la mise en œuvre des projets incluant la réinsertion socioéconomique des groupes les plus vulnérables, particulièrement des femmes victimes de violence.

Via des consultations et des échanges planifiés à l'avance, les PC ont su soutenir le projet en question qui consistait à la création d'emplois et au renforcement de la capacité des communautés à décider et à agir. De cette manière, nous avons pu mobiliser le soutien au processus de paix et servir comme mesures de stabilisation à court terme le temps de notre intervention. Ce projet a apporté des dividendes de paix tangibles par le biais d'incitations socio-économiques, non seulement aux anciens combattants et aux jeunes risquant de rejoindre des groupes ou des gangs armés, mais aussi aux membres des communautés dans ces endroits sujets à la violence en leur offrant du travail. Avec un peu de recul, nous croyons avoir aidé à paver la voie vers des programmes plus larges de consolidation de la paix et de développement.

(g) **Résumé des interventions existantes en matière de réduction de violence communautaire :**

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Projet RVC à Martissant (7 mois)	MINUJUSTH – Section RVC	1- Réduction de la violence communautaire. 2- Création d'emplois. 3- Atténuation des risques à travers l'amélioration de l'environnement urbain.	1- Approche plus programmatique visant le développement de solutions pérennes. 2- Complémentarité au projet en cours et en ayant recours à des bases acquises. 3- Continuation à la contribution aux Objectifs de Développement Durable.
Appui à la résolution pacifique des conflits et à la promotion de la cohésion sociale dans la ville de Jérémie à travers des organisations de jeunes	PBF	1). Renforcement des capacités de 500 jeunes pour leur participation aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les acteurs locaux 2). Les acteurs locaux sont outillés pour contribuer à la	1. Capitalisation sur les bonnes pratiques en matière de cohésion sociale et mise à l'échelle sur d'autres zones d'intervention

		diminution des violences et à la promotion d'une culture de paix	
Programme Conjoint Etat de Droit	MINUJUSTH, Gouvernement du Canada, PNUD	Appuyer le développement d'institutions judiciaires et sécurité pour être plus redevables et aptes à répondre aux besoins de tous les haïtiens. Ceci inclut, un système de justice indépendant, une police plus professionnelle, une société civile plus résiliente grâce à des institutions inclusives, transparentes et respectueuses des droits humains	
Autonomisation des femmes défavorisées : renforcement des capacités pour l'autonomisation économique des femmes en Haïti	Agence internationale de coopération coréenne (KOICA)	Améliorer les moyens de subsistance et les opportunités d'emploi pour les femmes vivant dans les zones les plus vulnérables de Port-au-Prince et de ses environs en leur permettant d'accéder aux ressources et aux bénéfices de développement nécessaires à leur autonomisation sociale et économique	
Renforcement des capacités des jeunes filles et garçons pour effectuer des choix éclairés en particulier en matière de santé, d'éducation et d'agent de changement au sein de leurs communautés	Fonds réguliers UNFPA Secteur privé	Renforcer l'appui aux organisations de la société civile haïtienne pour supporter les actions en faveur des populations en priorisant les groupes cibles tels les femmes et les jeunes. Ces actions sont en faveur de la réduction de la violence communautaire par le biais du pouvoir du choix	Ces actions donnent d'autres perspectives aux jeunes filles et garçons autres que la violence et la fatalité. Une aide pour briser le cycle de la pauvreté et un mentorat et un suivi pour un meilleur futur. Il aide également à prévenir et répondre aux violences basées sur le genre. Par ailleurs, ils permettent aux jeunes d'avoir accès à l'information juste.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

(a) Brève description du projet ;

La présente initiative de "Réduction de la Violence dans les Quartiers Communautaires de Martissant et de La Saline" a pour objectif global de réduire les tensions au sein des quartiers de ces deux communautés. Le projet compte faire la promotion (renforcement et création) des plateformes communautaires, aux fins de prévention et de résolution des différends au niveau communautaire. Pour ce faire, il va appuyer les plateformes déjà existantes à Martissant et entend aider à la mise sur pied de ces structures dans le cas de La Saline. Ces plateformes serviront de "comités de gestion de sécurité communautaire" avec une emphase sur le retour à la paix dans les quartiers et réduction de la violence de tout genre, la tolérance et la sécurité communautaire. Elles décideront de façon participative des projets d'amélioration physique des quartiers et des activités sociales prônant le vivre ensemble. L'objectif est de faire en sorte que ces plateformes servent de socle de changement transformationnel chez les jeunes et les femmes particulièrement en faisant émerger d'autres modèles de citoyens dans les communautés.

Cette approche se veut une approche de sécurité communautaire mettant le citoyen au sein de la sécurité communautaire (people-centered) dans son quartier en synergie aux opérateurs socioéconomiques, de la société civile et des structures régaliennes de l'État.

Ce volet fait appel à l'aspect "engagement citoyen" du concept de sécurité citoyenne. Ce n'est pas une initiative classique de sécurité citoyenne comme on l'entend en Amérique latine dans la caraïbe. Le concept latino-américain et caribéen fait souvent appel à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de mesures efficaces de sécurité publique, de justice pénale dans un contexte de normes démocratiques larges. Ici, l'emphase est mise sur l'engagement citoyen en premier lieu dans le but de prévenir et réduire la violence. Dans un second temps, il conviendra d'élargir l'intervention à la promotion de la sécurité publique, l'accès à la justice, le renforcement de la cohésion sociale et des droits et obligations mutuels de l'État et des citoyens.

D'autre part, le projet entend rapprocher les populations de Martissant et de La Saline de la Police Nationale d'Haïti et de l'Unité de police communautaire particulièrement. Le projet s'attachera à améliorer les connaissances des populations sur les droits et devoirs de chacun, surtout en ce qui a trait au respect des droits humains par tous. Ceci permettra une meilleure confiance des populations envers la PNH et tendra à rétablir l'état de droit dans les communautés.

De plus, en vue d'assurer la possibilité aux plus défavorisés d'avoir accès à des opportunités d'emploi, et dans le but d'initier tout de suite des activités d'apaisement économiques, le projet va développer et mettre en œuvre des travaux répondant aux besoins communautaires identifiés par les plateformes et visant la cohésion sociale dans lesquels au moins 30% de femmes seront engagées. Ces initiatives consistent dans leur approche générale, à offrir à des personnes la possibilité d'exercer une activité d'utilité publique leur permettant une certaine socialisation, mais également l'amélioration de leur employabilité. De plus, le renforcement de l'estime de soi sera directement lié à la participation à l'amélioration de la vie communautaire.

Dans l'objectif de créer une culture de paix dans les quartiers d'intervention, le projet mettra l'emphase sur la participation active des communautés à l'effort national de réduction de la violence, ceci en s'appuyant sur les pratiques endogènes de prévention des conflits, actuellement à l'œuvre. Dans ce cadre, une attention sera portée sur le rôle joué par la jeunesse et par les femmes au sein des communautés victimes des groupes armés en apportant des réponses destinées à renforcer la cohésion sociale. La création d'espaces de dialogue inter-quartiers, favorisant les échanges entre groupes armés également, seront encouragés. Toutes les opportunités de cohésion et harmonie sociale comme le sport, les actions culturelles seront également exploitées. L'étroite collaboration avec la CNDDR, la PNH ainsi que les autorités municipales permettra de favoriser une collaboration constructive pour renforcer la culture de paix ainsi que l'appropriation par les parties prenantes impliquées. Afin de contribuer à améliorer l'estime de soi et le développement de soi des jeunes filles et garçons de ces zones ciblées, une action spécifique orientée sur les formations professionnelles des jeunes permettra de faciliter leur intégration dans le tissu économique des quartiers, ceci sur la base d'un partenariat avec le secteur privé, les incubateurs, les artisans et les groupes d'intérêt économique. Un accent sera mis sur l'intégration des nouvelles technologies de l'information dans ces formations. De plus, un système de mentorat avec des personnes modèles pourra permettre de créer des liens à long terme pour le suivi et l'encadrement de certains jeunes.

Le projet procédera à la mise en place de formations professionnelles basées sur les besoins spécifiques des jeunes hommes et jeunes femmes. En effet, sur la base de critères conjointement déterminés avec les communautés de base. Le projet offrira des formations professionnelles aux jeunes adultes des quartiers ciblés, ceci à partir d'une analyse des opportunités économiques existantes et à venir. Ces seront définies conjointement avec le secteur privé, les incubateurs, les professionnels de la formation, les groupements d'intérêts économiques afin d'augmenter leur chance d'obtenir un emploi décent ou de se mettre à leur compte. Les jeunes formés seront accompagnés et suivis. Ainsi, en augmentant leurs possibilités de faire partie d'une population active, ils pourront alors

devenir des acteurs de changement voire des acteurs du développement économique local. Cette formation professionnelle sera accompagnée par des aspects de développement personnels et d'estime de soi et tout en utilisant une approche genre. Des actions de mentorat et de tutorat. Ils seront, dès lors, moins à risque d'être recrutés dans les groupes armés ou de récidiver. Par ailleurs, en prenant en compte l'équité, l'égalité de genre et le rôle des femmes dans la réduction de la violence. Les actions incluront également la formation des jeunes en communication et en leadership, ainsi que la collecte, l'analyse et l'utilisation de données pour élaborer des projets de développement faisant la promotion de la culture de paix. L'éducation civique et la sensibilisation des parents à la prévention de la violence seront également adressées via des formations. Le projet visera, également, à responsabiliser progressivement les organisations communautaires intervenant dans les zones d'intervention pour maintenir l'élan sur les activités de cohésion sociale et de culture de la paix.

Le projet se propose d'ajouter dans le cadre de la formation professionnelle un volet socio éducatif visant la réduction de la violence, la parité des genres et un volet santé sur le COVID 19 pour mieux informer, encadrer et réduire la stigmatisation.

Il est important de souligner qu'une attention particulière sera portée à la mixité du genre, de sorte à prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes, ainsi que leur exposition différentielle à la violence communautaire. Dans le cadre de ce projet, le degré d'intégration de l'égalité des sexes à l'ensemble de la proposition de projet est 2 et 30% du budget total sera alloué à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et réparti entre certaines activités tel que décrit dans le tableau suivant.

Tableau sur la mixité du genre dans le cadre du projet			
N° produit	Nom des produits	Détails sur le budget alloué	Détails sur les activités dédiées au genre
Activité 1.1.2:	Création et animation d'espaces de dialogue multi-acteurs (inter-quartiers, autorités locales et institutions clés)	Au moins 30% de femmes impliquées dans les espaces de dialogue	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des plateformes où les autorités seraient à majorité des femmes pour rendre les discussions plus fluides - Créer des équipes de proximité pour mobiliser et atteindre des femmes et des filles potentiellement difficiles à atteindre - Soutenir le recrutement des femmes pour l'animation de ces espaces de dialogue - Consolider les capacités et les connaissances des femmes en matière de leurs droits et devoirs
Activité 1.1.3:	Évaluation relative à la perception sur la violence communautaire et l'insécurité	Au moins 30% de femmes impliquées dans les espaces de dialogue	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir régulièrement des informations sur des problèmes liés à l'insécurité (des femmes) et les partager avec la police pour avoir des évidences - Créer des mécanismes de signalement confidentiels pour incidents (liés à la violence communautaire ou insécurité) - Former la communauté (hommes et femmes) sur l'égalité des genres, les violences sexuelles - Mobilisation communautaire et mise en place de mécanismes de protection communautaires et d'alerte précoce des VBG (Comités de VBG) - Informer les communautés de la nature des systèmes juridiques et judiciaires officiels et coutumiers établis

Activité 1.2.1	Formations des acteurs clés sur le processus de planification participative	Au moins 30% de femmes impliquées dans les formations	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des activités participatives pour soutenir la participation des acteurs clés quelque soit le niveau d'alphabétisation, le handicap, la langue parlée - Faire participer les leaders d'organisation de défense des droits des femmes - Fournir une programmation (formation) qui recuse les inégalités structurelles liées au genre pour les femmes - Le renforcement des capacités des communautés et surtout femmes en matière de planification participative
Activité 1.3.1	Organisation de formations ciblées sur la thématique RVC et la prévention/gestion des conflits à destination des institutions clés (locales et de l'État central) et production de curricula de formations	Au moins 30% de femmes impliquées dans les formations	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de mise en œuvre et de connaissance des femmes sur les procédures relatives à la thématique RVC - Sensibilisation des institutions des conséquences de la violence communautaire sur les femmes - Plaidoyer en faveur des parlementaires, du gouvernement pour une réduction de la violence communautaire
Activité 1.3.2	Échanges d'expériences "sud-sud" avec des pays ayant eu des résultats notoires en matière de RVC	Au moins 30% de femmes impliquées dans les échanges Sud-Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Participation d'au moins une femme d'un pays du Sud afin de partager des bonnes pratiques dans la RVC liée au genre - Recensement des mécanismes mis en place en matière de RVC (expérience des autres pays : lois, textes) - Sensibiliser les organisations des femmes à utiliser les mécanismes informels de RVC (partage d'expérience) - Identifier des modèles (qui ont fonctionnés chez les autres) pour agir en qualité de champions dans les rôles non traditionnels pour chaque genre
Activité 1.3.3	Forum national sur la RVC permettant de définir les éléments d'une stratégie nationale	Au moins 30% de femmes invitées à siéger en panéliste dans le forum	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les femmes sur l'importance de leur participation - Recueil des contributions des femmes sur la réalité en matière de Violence Communautaire - Plaidoyer en faveur des parlementaires, du gouvernement pour une réduction de la violence communautaire
Activité 1.4.1	Renforcement des capacités des leaders communautaires pour favoriser un leadership collaboratif et constructif	Au moins 50% de femmes bénéficiant des formations	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de soutien pour la consolidation des capacités des dirigeantes des organisations pour renforcer leur leadership, améliorer leur possibilité de participation

			- Réaliser des actions de proximité pour les moins accessibles (femmes)
Activité 1.4.2	Actions de sensibilisation, en partenariat avec la société civile, sur la bonne gouvernance démocratique	Au moins 50% de femmes impliquées dans les actions de sensibilisation	- Organisation d'un forum organisé par les femmes pour sensibiliser sur la bonne gouvernance - Valoriser auprès des communautés surtout des femmes les textes réglementaires
Activité 1.5.1	Mise en place de cadres d'échanges intercommunautaires et inter-quartiers sur la cohésion sociale et la culture de la paix	Au moins 30% de femmes sont membres des cadres d'échanges	Mise en place de cadres de concertation et d'échange communautaire dans les quartiers afin de servir de cadre de référence pour les réflexions
Activité 1.5.3	Renforcement des capacités des organisations locales pour assurer la durabilité et la mise à l'échelle des actions de plaidoyer sur la réduction de la violence, de la cohésion sociale, et de la culture de la paix	Au moins 30% des personnes à sélectionner dans les organisations seront des femmes	Former les membres des organisations sélectionnées en plaidoyer et technique de négociation afin qu'elles contribuent à réduire les violences au sein de leurs communautés
Activité 2.1.1	Constitution du Comité de Projet.	Au moins 30% de femmes impliquées	- Au niveau de la représentation des communautés, les femmes seront sensibilisées à participer - 1/3 de la représentation reviendra aux femmes
Activité 2.1.2	Mobilisation des communautés et introduction des activités.	Au moins 30% de femmes impliquées dans les espaces de dialogue	- Au niveau de la représentation des communautés, les femmes seront sensibilisées à participer - 1/3 de la représentation reviendra aux femmes
Activité 2.1.4	Processus de recrutements des travailleurs (mobilisation sociale)	Au moins 30% de femmes seront ciblées lors du recrutement	- Les femmes seront sensibilisées à participer. - 1/3 de ouvriers identifiés seront des femmes
Activité 2.1.5	Mise en œuvre des interventions et démobilisation lors de la fermeture du projet.	Au moins 30% de femmes représenteront la main d'œuvre	- Les femmes seront sensibilisées à participer. - 1/3 de ouvriers recrutés seront des femmes - Les conditions adaptées aux femmes seront mises en place sur les lieux de travaux.
Activité 2.2.1	Identification des hommes et des femmes démontrant une volonté et un intérêt à être formés en montage et gestion de petites entreprises.	Au moins 30% des recrues seront des femmes	- Les femmes seront sensibilisées à participer a travers un programme de sensibilisation et de recrutement adapté
Activité 2.2.3	Introduction et formation	Au moins 30% étudiants seront des femmes	- Un accompagnement particulier sera fait pour assurer leur participation et l'obtention de leur certificat
Activité 2.2.4	Appui technique et financier à des microentreprises féminines installées dans le territoire pour leur autonomisation économique et pour renforcer leur compétitivité sur le marché national	100% des entreprises ciblées seront dirigées ou auront un membre fondateur féminin	- Réalisation des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes en matière de travail, mobilité, de dépenser leurs revenus - Sensibiliser les hommes aux réalités du marché du travail et les peurs liées à la participation

			des femmes à des activités génératrices de revenus
Activité 2.4.1	Organisation de formations professionnelles ciblées incluant les nouvelles technologies	Les formations professionnelles incluront au moins 30% des filles	Identification des jeunes filles sur la base de critères. Placement des personnes dans les structures de formations
Activité 2.4.3	Mise en place d'un système de tutorat et de mentorat avec certains jeunes des quartiers sensibles	Au moins 30 des tutrices sont des femmes	Sélection des tuteurs et tutrices Appariement entre les tuteurs et les jeunes

RÉSULTAT 1 : CONSOLIDER UN ESPACE TERRITORIAL DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION EN VUE DE RENFORCER LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

Produit 1.1 : Les plateformes communautaires à Martissant et à La Saline sont rendues inclusives et légitimes et disposent de capacités d'assurer la sécurité communautaire dans les quartiers

En capitalisant sur les structures existantes (plateformes communautaires, comités de quartiers etc.) et en renforçant leur opérationnalité (renforcer la représentativité intergénérationnelle, territoriale, de rapport de genre), le projet contribuera à améliorer le dialogue public/privé, communautés/institutions, quartier/quartier, ceci dans l'objectif de renforcer la sécurité communautaire. Le dialogue multi-acteurs permettra d'adresser, à différents niveaux, la problématique relative à la réduction de la violence communautaire et, de ce fait, identifier des recommandations pragmatiques permettant de renforcer les efforts en cours liés à la gestion et à la prévention des conflits. L'étude conduite par la MINUJUSTH et le PNUD sur la réduction de la violence communautaire à Port-au-Prince permettra de guider ce dialogue sur la base de données factuelle produite par cette recherche. En capitalisant sur les espaces communautaires existants et en s'appuyant sur les pratiques locales de prévention des conflits, des activités d'échanges seront définies et mises en place avec l'assistance d'acteurs-clés de l'État (la CNDDR, la PNH et la Mairie de Port-au-Prince, etc.) Ces espaces veilleront à intégrer particulièrement la perspective des jeunes et des femmes afin d'identifier les leviers opérationnels de réduction de leur vulnérabilité et faciliter leur meilleure intégration dans le tissu de solidarité sociale. La CNDDR, la PNH ainsi que les autorités municipales pourront utiliser ces espaces pour promouvoir leurs actions de consolidation de la paix et renforcer leur rôle et leur contribution pour la stabilisation et le développement de ces espaces sous tension. Par ailleurs, l'analyse des interactions de pouvoir au sein des dites communautés facilitera un meilleur ciblage des actions en faveur de la cohésion sociale et de la culture de la paix.

Activité 1.1.1 Identifier et créer les plateformes communautaires opérationnelles avec l'inclusion de représentants des différents groupes affectés par la violence (jeunes, femmes, leaders religieux, notables etc.), en assurant une représentation d'au moins 40% de jeunes et 30 % des femmes dans les plateformes.

Activité 1.1.2 Renforcement des capacités des membres des plateformes, des jeunes et les femmes en sécurité communautaire et techniques d'alerte précoce, médiation inter et intracommunautaire, droits de l'homme, sécurité communautaire, mécanismes de surveillance.

Activité 1.1.3 Assister les plateformes communautaires dans la réalisation d'une étude sur la sécurité communautaire sensible au genre, l'élaboration d'un plan d'action

Produit 1.2: Réalisation d'un exercice de planification participative d'intervention

En assistance technique des communes d'intervention et sur la base des supports de planification territoriale existant¹⁸ (PCD¹⁹, plan d'urbanisme, études techniques etc), le projet appuiera la réalisation d'un exercice de planification participative. Cet exercice permettra de recenser les potentialités territoriales et les besoins prioritaires des populations avec une emphase sur l'accès aux services de base et aux équipements de première nécessité. Une analyse des potentialités économiques, y compris l'apport du secteur privé, permettra d'identifier les aires de développement économique pertinentes. Cet exercice élaboré en étroite collaboration avec les autorités municipales, sera aligné sur les mécanismes de financement y compris les revenus fiscaux locaux, ceci afin d'assurer une durabilité des investissements réalisés dans le cadre du projet. Par ailleurs, une large diffusion des supports de planification auprès des structures de financement (y compris les partenaires techniques et financiers) permettra d'optimiser la possibilité de mobiliser des investissements additionnels dans les quartiers d'intervention.

Activité 1.2.1: Formations des acteurs clés sur le processus de planification participative (en lien avec l'activité 1.1 et 1.2)

Activité 1.2.2 : Diagnostic des potentialités du territoire, priorisation des besoins et sélection par le comité de suivi technique des actions mis en œuvre par le projet (en lien avec la composante 2)

Activité 1.2.3 : Diffusion des supports de planification élaborés et sensibilisation pour la mobilisation d'investissements additionnels

Produit 1.3 : Le dialogue politique sur la thématique de la réduction de la violence communautaire et de la sécurité citoyenne est renforcé

De sorte à assurer une durabilité des actions initiées par le projet, un renforcement continu des acteurs impliqués localement et institutionnellement sur la problématique de la réduction de la violence et la sécurité citoyenne sera conduit. Cette action s'adresse, en premier lieu à la CNDDR ainsi qu'aux autorités locales, à la police communautaire, à l'OPC mais aussi aux organisations de la société civile et aux partis politiques actifs dans les deux quartiers d'intervention. Des sessions formations spécifiques seront dispensées sur la gestion et la prévention des conflits. Un curriculum sera produit à cet effet afin de répliquer ces formations auprès d'autres acteurs, de sorte à généraliser l'approche de réduction de la violence communautaire / sécurité citoyenne préconisée par le projet.

Dans le cadre de l'appui dispensé à la CNDDR acteurs impliqués dans la lutte contre la réduction de la violence communautaire, un échange d'expériences et de bonnes pratiques avec des pays du Sud (idéalement de la région Caraïbes ou d'Amérique) ayant su adresser de manière positive la problématique de la RVC sera organisé dans le cadre d'un forum national. Ainsi des élus, des membres d'institutions, des experts issus des pays exposés à la violence communautaire et à la problématique des gangs pourront venir partager leurs approches, modes opératoires, outils et supports stratégiques pour renforcer la cohésion sociale dans les quartiers soumis à une violence chronique animée par des gangs armés. Les contributions tirées de ces échanges permettront d'alimenter les supports politiques en cours d'élaboration (ex : Programme national DDR-CVR sous le leadership de la CNDDR) mais aussi de favoriser des partenariats inter-nations dans le secteur de la RVC. Le forum national fera office de plateforme d'échanges privilégiée permettant de favoriser les interactions multi acteurs et multi niveaux sur les bonnes pratiques en matière des RVC et de gestion des conflits. Une concertation aux fins de vulgarisation et de l'appropriation de la stratégie nationale DDR-RVC auprès des acteurs étatiques, non étatiques et de la société civile par la CNDDR avec l'appui du BINUH sera aussi réalisée.

L'analyse des situations sécuritaires, politiques et socioéconomiques réalisée par le BINUH sera mise à la disposition du projet pour informer ses activités. Le suivi et l'analyse du contexte de la situation

¹⁸ Schéma d'aménagement de Martissant, MTPTC, FOKAL, AFD, 2012.

¹⁹ Plan Communal de Développement (PCD).

sécuritaire, politique et socioéconomique dans les communautés et quartiers en proie à la violence des gangs seront réalisés pour appuyer et faciliter la collecte d'information de la CNDDR dans le cadre de son analyse d'alerte précoce. Des rencontres de coordination et d'échange entre la CNDDR et les opérateurs CVR/PBF dans les communautés en proie à la violence des gangs dans les quartiers difficiles auront lieu. Une sensibilisation des acteurs politiques des zones cibles du projet à prendre part aux dialogues politiques sur la thématique de la violence communautaire et de la sécurité citoyenne sera mise en place. Cet effort sera également soutenu grâce à la réalisation de réunions d'évaluation et de suivi hebdomadaire avec le haut commandement de la PNH et le responsable de la PNH communautaire.

Activité 1.3.1 : Organisation de formations ciblées sur la thématique RVC/sécurité citoyenne à destination des institutions clés (locales et de l'État central) et production de curricula de formations

Activité 1.3.2 : Échanges d'expériences « sud-sud » avec des pays ayant eu des résultats notoires en matière de RVC

Activité 1.3.3 : Forum national sur la RVC permettant de définir les éléments du programme national DDR-CVR et la production d'outils méthodologiques sur l'approche RVC en Haïti.

Produit 1.4 : La confiance et le dialogue entre les populations des quartiers et la police communautaire sont renforcés

Activité 1.4.1 : Conception des outils de sensibilisation sur les droits et devoirs des populations des quartiers de Martissant et de La Saline et les droits et devoirs de la PNH y compris la police communautaire pour faciliter le dialogue entre la population

Activité 1.4.2 : Organiser des sessions (sport, rencontres-débats) de sensibilisation des populations sur les rôles et responsabilités de la police communautaire, le respect des droits de l'homme et la collaboration entre les deux.

Activité 1.4.3 : Organiser des conférences publiques dans les établissements primaires et secondaires de Martissant et de La Saline sur la citoyenneté, le civisme et les droits de l'homme débouchant sur des activités sociales impliquant les jeunes écoliers (concours génie interscolaire).

Activité 1.4.4 : Réalisation d'enquête de perception et de séances de retour d'expériences avec les membres des plateformes (incluant les organisations de la société civile) dans l'objectif de renforcer le rôle de contrôle de la police dans la RCV/Cohésion sociale

Produit 1.5 Les espaces de dialogues et d'échanges inter-quartiers avec une emphase sur les jeunes et les femmes sont promus

L'éducation civique, la promotion de la culture de paix et la sensibilisation des parents à la prévention de la violence seront également adressées via des formations. Le projet visera, également, à responsabiliser progressivement les organisations communautaires intervenant dans les zones d'intervention pour maintenir l'élan sur les activités de cohésion sociale et de culture de la paix.

Activité 1.5.1 Mise en place de cadres d'échanges intercommunautaires et inter-quartiers sur la cohésion sociale et la culture de la paix

Activité 1.5.2 Mise en œuvre d'activités d'échanges entre les communautés et les acteurs locaux et institutionnels sur la problématique de la violence communautaire

Activité 1.5.3 Renforcement des capacités des organisations locales pour assurer la durabilité et la mise à l'échelle des actions de plaidoyer sur la réduction de la violence, de la cohésion sociale, et de la culture de la paix.

RÉSULTAT 2 - D'ici la fin du projet, des jeunes femmes et jeunes hommes disposent des compétences et bénéficient d'opportunités favorisant leur employabilité

En vue d'assurer la possibilité aux plus défavorisés d'avoir accès à des opportunités d'emploi, et dans le but d'initier tout de suite des activités d'apaisement économiques, le projet va développer et mettre en œuvre des travaux communautaires. Cette initiative servira d'introduction au projet dans les deux quartiers et sera investigatrice d'un effort de dialogue et de cohésion sociale. Les travaux-types nécessaires ont déjà été identifiés par les communautés concernées et ne requièrent pas de connaissances techniques poussées. Une évaluation de l'ampleur des travaux sera faite et un mécanisme de validation de leur choix par les bénéficiaires sera assuré sous forme d'atelier de travail et/ou d'échange, d'appel à consultation ouverte ou de vote, cet effort va faciliter un dialogue communautaire sur les travaux et définir le processus de recrutement des travailleurs ciblés entre-autre chose. Tout cela avec la participation des membres des plateformes communautaires.

Parallèlement, la composante I destinée à la gouvernance va définir, à travers l'exercice de planification participative, la liste des priorités pour les zones et les besoins en services avec les jeunes. Une formation en entrepreneuriat plus adaptée en compétences commerciales axée sur les besoins communautaires sera offerte aux jeunes de Martissant et de La Saline. Finalement le projet continuera à les soutenir techniquement et les aidera à accéder à du financement dans le but de créer des opportunités de développement économique locales et durables.

Ces initiatives consistent dans leur approche générale, à offrir à des personnes la possibilité d'exercer une activité d'utilité publique leur permettant une certaine socialisation, mais également l'amélioration de leur employabilité. De plus, le renforcement de l'estime de soi sera directement lié à la participation à l'amélioration de la vie communautaire.

Produit 2.1 : Les travaux communautaires générateurs d'emplois sont identifiés et réalisés

La mise en œuvre de travaux communautaires générateurs d'emplois consiste dans leur approche générale, à offrir à des personnes dont les profils sont éloignés des opportunités d'emploi, la possibilité d'exercer une activité d'utilité publique et du travail temporaire. Les résidents seront sélectionnés, organisés, équipés et mis au travail dans les activités d'utilité publique partagée par Viva Rio ou Lakou lape et définis par les plateformes communautaires des zones interventions. Il s'agira de travaux telles que : l'assainissement du cadre de vie et de l'environnement, l'entretien sommaire de la voirie, le nettoyage de sites/curages et la réhabilitation/récupération d'espaces communautaires etc. Les interventions auront comme objectif d'engager un plus grand nombre de personnes et d'améliorer les conditions de vie immédiatement à travers ces activités au profit des résidents avec la participation du gouvernement. Les travaux, au-delà d'être un simple dispositif de création d'emplois, constitue une véritable mesure d'inclusion sociale d'une frange marginalisée, mais également de sauvegarde de la paix sociale contre divers fléaux dont le recrutement par les groupes armés. Ces interventions sont essentielles pour garantir un engagement des communautés tout au long du projet. Elles nécessitent aussi la participation des institutions de tutelle de l'État Haïtien afin de faire le suivi lors de la mise en œuvre et garantir l'entretien des investissements effectués à l'instar du MTPTC qui assurera à sa charge le maintien des infrastructures réhabilitées. Comme pour le projet en cours d'UNOPS à Martissant, il s'agit d'une approche préparatoire sur le terrain avec l'appui du BINUH.

Activité 2.1.1 : Constitution du Comité mis en place pour formaliser la sélection des bénéficiaires et le suivi des réalisations dans le cadre de cette activité concrète

Activité 2.1.2 : Mobilisation des communautés et introduction des activités. Pour rationaliser le processus, le projet s'appuiera sur son partenariat avec Lakou Lapé et Viva Rio

Activité 2.1.3 : Identification et sélection des sites de travail. Ce sera le moment opportun de revoir les doléances reçues des plateformes communautaires avec les résidents. Le projet procédera à

l'identification des sites de travail, en étroite consultation avec les représentants de la communauté et les ingénieurs. Le choix des sites sera effectué selon un ensemble de critères clairement techniques définis et tenant compte du temps et du budget

Activité 2.1.4 Processus de recrutement des travailleurs. Le projet recrutera des travailleurs locaux pour mettre en œuvre les travaux d'infrastructure dans le quartier

Activité 2.1.5 Mise en œuvre des interventions et démobilisation lors de la fermeture du projet

Le projet travaillera avec la communauté afin de lui permettre de garder une partie du matériel pour qu'elle s'en serve et continue à produire des revenus.

Produit 2.2 : L'entreprenariat et le partenariat avec les PME est promu pour favoriser le montage et gestion de petites entreprises

Créer des opportunités économiques comme alternative au recrutement des groupes armés pour contribuer à la redynamisation de l'économie à plus long terme, il est nécessaire d'établir des mécanismes de pérennisation économique qui répondent aux réalités des hommes et des femmes des communautés cibles, c'est-à-dire des moyens pour que les entrepreneur(e)s de ces quartiers puissent réaliser leurs ambitions. Dans l'exercice de planification participative du Résultat 1, les différents acteurs auront défini lors des forums les besoins réels à combler. Il sera possible alors de saisir cette opportunité de dialogue et de diagnostic de la CNDDR pour offrir aux jeunes désirants des quartiers une formation adaptée en entreprenariat et montage de PME. Par exemple, si la collecte des déchets est une priorité pour la zone, il sera possible de voir apparaître un ensemble de services qui y sont liés. Par exemple un service de collecte, un service de nettoyage, un service de transport, etc. Un accent sera mis sur les femmes micro-entrepreneurs qui ont "toutes les qualités pour développer des relations communautaires"²⁰. Concrètement, le projet cherchera à :

Activité 2.2.1 : Identifier des hommes et des femmes entre 18 et 35 ans (avec un minimum de 50% de femmes) démontrant une volonté et un intérêt à être formés en montage et gestion de petites entreprises. Il s'agira de découvrir les participants et d'explorer leurs compétences de base

Activité 2.2.2 : Définir et bien sélectionner les activités de formation appropriées. Cette dernière sera développée dans le cadre d'un accord communautaire et selon la pertinence du contexte. Il s'agit d'un plan personnalisé de formation. L'objectif étant de permettre aux jeunes d'envisager et de visualiser la "réussite" à travers des exercices de brainstorming tout en encourageant la responsabilisation de chacun et chacune. Ils deviendront alors les ambassadeurs du changement

Activité 2.2.3 : Introduction et formation. Il s'agira d'entreprendre des activités et des cours de base sur l'entreprise, la finance et le leadership. Elle devra s'adapter au niveau et capacités des étudiant(e)s pour s'assurer de développer les bonnes compétences. Sont visés 54 jeunes de Martissant et 36 de La Saline desquels 50% sont des femmes.

Activité 2.2.4 : Appui technique et financier à des micro-entreprises féminines installées dans le territoire pour leur autonomisation économique et pour renforcer leur compétitivité sur le marché national.

Produit 2.3 : Création d'un système de support et de financement

Un accompagnement sera nécessaire pendant la mise en place des entreprises sous forme de parrainage, de groupe de soutien entre pairs et supporté par la création d'un espace de réunion/d'évolution en continu. Un système de crédit sous forme de bourse sera offert aux diplômés

²⁰ *Manuel de formation pour l'autonomisation des entrepreneurs*, Global Alliance for Clean Cookstoves, 2015

après leur formation par le biais d'une ONG . Quarante-cinq (45) bourses d'un montant avoisinant mille cinq cents dollars (\$1500) seront disponibles. Dans le cadre de leur formation, les étudiants présenteront en équipe de deux, une idée de PME qui sera étudiée et évaluée avant que leur soit remis le financement. L'idée est de pallier l'incapacité du système bancaire haïtien à financer les petites et moyennes entreprises. Dans cet esprit, les activités suivantes seront réalisées :

Activité 2.3.1 : Définition du système de support et lancement des activités d'accompagnement. Ce système servira de lieu de réflexion et d'encadrement pour 90 jeunes (dont 45 femmes) entrepreneurs formés et regroupés en équipe de deux (2). Des activités de rassemblements pourront être réalisés et des lieux de rencontre (ou plateformes virtuelles) créés.

Activité 2.3.2 : Établissement des critères à combler pour accéder au financement et lancement d'appel à proposition. Conjointement avec les acteurs ayant défini dans la composante 1 l'ensemble des priorités, un comité pourra définir le processus d'évaluation et la modalité d'accès au financement. Le tout demeurera dans cadre strict pour éviter les abus ou détournements. Les activités ont été divisées en quatre phases : pré-évaluation, préparation, mise en œuvre et évaluation finale

Activité 2.3.3 : Évaluation des projets soumis au comité d'évaluation et octroi du financement

Activité 2.3.4 : Accompagnement + suivi et évaluation des PME pendant 12 mois.

Un organisme de suivi doit être mis en place pour veiller à la durabilité de toute activité entreprise. Elle jouera le rôle d'accompagnateur et de régulateur des projets. Avec le suivi des projets il serait plus facile d'agrandir les différentes entreprises créées et de réduire considérablement les risques de faillite. Un mémorandum d'entente fixant les règles et les procédures devra être établi et signé entre les bénéficiaires et le projet. Les montants qui seront remboursés constitueront un fond rotatoire, pour mener des actions similaires. A long terme ce fond pourrait être géré par les communautés en tant que fonds solidaire.

Produit 2.4 Renforcement des opportunités professionnelles chez les jeunes

Le projet procédera à la mise en place de formations professionnelles basées sur les besoins spécifiques des jeunes hommes et femmes. En effet, sur la base des critères conjointement déterminés avec les communautés ciblées, les jeunes hommes et femmes seront choisis. Le projet offrira des formations professionnelles aux jeunes adultes des quartiers ciblés, ceci à partir d'une analyse des opportunités économiques existantes et à venir portant surtout sur les innovations technologiques et les secteurs non traditionnelles. Ces activités seront également définies conjointement avec le secteur privé, les incubateurs, les professionnels de la formation, les groupements d'intérêts économiques afin d'augmenter leur chance d'obtenir un emploi décent ou de se mettre à leur compte à la fin de leur accompagnement. Les jeunes formés seront accompagnés et suivis. Une particularité de cette action sera la promotion de l'approche innovante EZF/DZD (notamment Entreprendre à partir de Zéro Franc extérieur / Démarrer avec Zéro Dette). Ainsi, en augmentant leurs possibilités de faire partie d'une population active, ils pourront alors devenir des modèles de leurs quartiers, des acteurs de changement, voire des acteurs du développement économique local. Cette formation professionnelle sera accompagnée par des aspects de développement personnels et d'estime de soi à renforcer. A ces aspects de la formation des jeunes, il y aura un complément en communication interpersonnelle, en compétence de vie courante (life skills), en leadership, en éducation sexuelle et prévention des violences basées sur le genre, et prévention des abus et exploitations sexuelles. Des actions de mentorat et de tutorat en lien avec les encadreurs dans les domaines sélectionnés viendront pour le suivi et l'accompagnement des jeunes formés. Par la combinaison de la formation professionnelle, de l'aide à l'insertion professionnelle, couplées à la construction de leur personnalité des jeunes hommes et filles, les conditions seront créées afin de réduire les risques de recrutement des jeunes dans les gangs ou de récidiver. Par ailleurs, en prenant en compte l'équité, l'égalité de genre et le rôle des femmes dans la réduction de la violence, les compétences à développer incluront la promotion du genre. Par ailleurs, une orientation pour conduire la collecte, l'analyse et l'utilisation de données pour

élaborer des petits projets de locaux de développement y compris ceux faisant la promotion de la culture de paix sera intégrée dans le paquet de formation à offrir.

Activité 2.4.1 : Organisation de formations professionnelles ciblées incluant les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Activité 2.4.2 : Échanges avec le secteur privé, les incubateurs pour l'accompagnement et le suivi des personnes formées

Activité 2.4.3: Mise en place d'un système de tutorat et de mentorat avec certains jeunes des quartiers sensibles.

(b) Théorie du changement

''Si les plateformes communautaires s'érigent en comité de gestion de sécurité communautaire, si l'Unité de Police Communautaire de la PNH tisse des liens étroits avec la population des quartiers de Martissant et de La Saline en informant sur les droits et devoirs de chacun, y compris de la PNH, si la population notamment les jeunes et les femmes disposent de moyens économiques et sont formés à la cohésion sociale et à la culture de la paix, alors la violence communautaire impliquant notamment les membres des gangs sera réduite PARCE QUE l'intérêt commun sera au cœur des efforts de chacun en remplacement d'une logique individualiste. La réduction de la violence sera le résultat d'une collaboration efficace entre les organismes de justice, les membres de la communauté, les intervenants locaux avec l'aide des plateformes communautaires et des interventions auprès des gangs de rues. La structure de pouvoir de facto dans les quartiers des groupes armés sera adressée avec la CNDDR en renforçant le rôle des plateformes communautaires, la dimension socio économique sera apaisée à travers la création d'emplois (incluant les formations) et l'absence du pouvoir judiciaire compensée par le renforcement de la présence de la PNH. ''

(c) Stratégie de mise en œuvre du projet ;

L'approche du Projet sera basée sur les principes (i) d'appropriation nationale, (ii) d'inclusion et de participation, (iii) de mise en œuvre à travers des opérations locales et de "Do no harm."

Le Projet visera l'appropriation nationale en impliquant les autorités locales ASECS, CASECS et nationales (CNDDR) de manière générale et spécifiquement les ONG, les OSC dont particulièrement les associations de femmes et de jeunes à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Le projet se reposera sur les acquis déjà enregistrés par la MINUSTAH et la MINUJUSTH.

Le projet veillera à ce que les jeunes et les femmes issus des différents quartiers de Martissant et de La Saline soient pris en compte et représentés au moins 30% dans les plateformes communautaires et les différentes activités du projet. L'inclusion visera à ne laisser personne pour compte et surtout les jeunes et les femmes.

Dans un souci de renforcement des capacités et compte tenu de la situation sécuritaire parfois difficile dans certains quartiers, le Projet sera mis en œuvre à travers des partenaires locaux comprenant des OSC locales, les organisations religieuses locales et des consultants recrutés localement. En effet, la nature sensible des Projets de consolidation de la paix requiert des opérateurs ayant une connaissance spécifique des quartiers communautaires de Port-au-Prince et des dynamiques de violence qui s'y manifestent.

Le projet vient en appui au gouvernement pour adresser des besoins urgents, susceptibles de créer ou d'accroître les violences. Pour ce faire, il ne doit pas être source de tensions supplémentaires. Sa mise en œuvre se fera donc dans le respect des principes du concept "Ne pas nuire" (Do no Harm). L'approche inclusive, participative et communautaire choisie devrait contribuer à cela.

Le projet entend créer des partenariats avec des Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales telles que **Viva Rio**, Lakou la Pè, Fokal etc. qui pourraient avoir la charge de la mise en œuvre de certaines composantes du projet dans les quartiers et assurer l'accompagnement des plateformes communautaires dans leurs activités de prévention et de gestion de la violence. Des partenariats seront aussi engagés avec les ministères techniques clés, liés aux domaines, comme le Ministère de l'intérieur et des Collectivités Territoriales et le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique d'une part et d'autre institution étatique comme la CNDDR.

(d) Groupes cibles et Couverture géographique

Le projet se déroulera sur une durée de deux ans (août 2020 – août 2022) et veillera à sélectionner des résidents de Martissant et La Saline. Le choix a été fait en considérant les besoins de ces deux zones de Port-au-Prince. Sous l'emprise des groupes armés, il s'agit de deux des quartiers défavorisés les plus habités de la capitale, livrés presque à eux-mêmes.

Géographiquement, elles sont situées près de la zone administrative de l'État et sont les portes d'entrée à la capitale. De plus, les deux ports de Port-au-Prince y sont aussi localisés ainsi que les terminaux d'approvisionnement en essence de tout le pays.

Les bénéficiaires sont les résidents, majoritairement sans emplois et revenus fixes. Le projet va cibler les plus dans le besoin et membres permanentes ou occasionnels des gangs présents sur la Saline et Martissant. Dans une logique de prévention, le projet visera également des jeunes vulnérables afin d'éviter qu'ils rejoignent ces groupes armés. Le projet veillera à porter une attention spéciale aux jeunes femmes, et analysera l'exposition différentielle de ces dernières aux phénomènes de violence. A cet effet, dès le début du projet, des outils d'analyse seront élaborés en complément de ceux déjà utilisés pour affiner les analyses de genre et la prise en compte des jeunes (de 18 à 35 ans) à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet. La mise en œuvre du projet se fera en quatre grandes phases. Les activités de mise en place des structures et des cadres du programme se réaliseront durant les deux premiers mois (recrutement, lancement, acquisition). Ces activités seront suivies des activités de démarrage du projet et d'enracinement entre le troisième et le sixième mois. A cet effet, il s'agira de conduire une évaluation conjointe, de finaliser la définition des cadres de référence et des modes d'engagement dans une approche participative avec les communautés impliquées et les populations bénéficiaires. La phase de mise en œuvre effective de l'essentiel des activités se dérouleront entre le septième et le vingt-et-unième mois. La dernière phase du projet inclura celle de capitalisation et de l'évaluation qui permettra d'apprécier les résultats clés du projet. Reconnaissant que l'aide peut avoir des effets négatifs lors des projets de développement, une attention sera portée pour identifier et réduire les potentiels effets négatifs des interventions. Il s'agit du principe 'first do no harm'. L'impact du projet sur les conflits sera appréhendé avec attention, tout au cours du projet. Pour le faire, avec l'aide de la BINUH le projet cherchera à analyser continuellement l'évolution du terrain et des réactions des populations locales tout autant que des forces en présence.

Un bilan partiel de la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (CE-JILAP), publié le 23 décembre 2019, accuse 467 cas de morts violents dans sept communes de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Parmi les victimes, 35 policiers. Ce bilan dénote sur le plan géographique 235 victimes à Port-au-Prince, particulièrement, Martissant et Lassaline, 70 à Delmas, 32 à Tabarre, 32 à Pétion-ville, 31 à Croix-des-bouquets, 25 à Carrefour et 22 à Cité soleil. Dans ce lot de cadavres, là ce-jilap précise que 291 corps sans vie sur les 467 ont été inidentifiables lors de leur découverte.

Le projet s'appuiera sur la plate-forme communautaire, la mairie de Port-au-Prince et les ONG locales pour fournir une liste des travailleurs et bénéficiaires éligibles. Les travailleurs et bénéficiaires devront être des résidents du quartier, âgés au moins de 18 ans, composés au moins de 30% de femmes et être disponibles pour travailler. Dans le cas des travailleurs, ils seront recrutés sur une base continue pour assurer la participation d'un maximum de population. Une liste des besoins en termes

de ressources sera émise par l'équipe de projet, indiquant le nombre de travailleurs pour une durée déterminée et transmise aux communautés à travers les PC. Une liste des personnes potentielles sera soumise au projet par les PC dans leur rôle de médiateur et facilitateur. Tel que prévu par la loi haïtienne, tous les travailleurs seront couverts par l'assurance de l'OFATMA. Une formation sera fournie aussi pour toutes et tous sur (1) la santé et sécurité au travail, (2) sur le genre et harcèlement à toutes les personnes recrutées et (3) un volet santé sur le COVID 19.

L'UNOPS utilisera ses règles et règlements dans le cadre des activités à sa charge (incluant les processus d'achat, le recrutement et tout autre processus).

Il faut aussi prendre en considération la demande reçue du Président de la République lui même pour une intervention dans ces deux quartiers de la capitale.

	Quartier	Bénéficiaires directes	% de jeunes? femmes bénéficiaires directes	Bénéficiaires indirectes
Ouvriers non qualifiés (groupe A)	Martissant	754	30%	4524
Ouvriers non qualifiés (groupe A)	La Saline	408	30%	2448
Ouvriers semi qualifiés (groupe A)	Martissant	180	30%	1080
Ouvriers semi qualifiés (groupe A)	La Saline	64	30%	324
Membres des plateformes communautaires* (groupe A)	Martissant	135	30%	N/A
Membres des plateformes communautaires* (groupe A)	La Saline	100	30%	N/A
Total	Martissant et La Saline	1641	492	9846
Nombre de personnes à former en PME (groupe B)	Martissant	54	30%	N/A
Nombre de personnes à former en PME (groupe B)	La Saline	36	30%	N/A
Total	Martissant et La Saline	90	30	N/A
Bourses accessibles aux personnes formées (groupe B) pour les monter des PME	Martissant	27	N/A	N/A
Bourses accessibles aux personnes formées (groupe B) pour monter des PME Bourses pour les PME	La Saline	18	N/A	N/A
Total	Martissant et La Saline	45	50%	N/A

Nombre de personnes à former sur la thématiques RVC/sécurité citoyenne** (groupe C)	Martissant et La Saline	50	30%	N/A
Nombre de personnes bénéficiaires du dialogue national (forum) sur la RCV dans une perspective d'échange "sud-sud"*** (groupe C)	Martissant et La Saline	50	30%	N/A
Nombre de personnes bénéficiaires des sessions de sensibilisation sur le rôle et les responsabilités de la police communautaire**** (groupe C)	Martissant et La Saline	100	30%	N/A
Nombre écoliers (établissements secondaires et primaires) bénéficiaires de conférence sur la citoyenneté et les droits de l'homme (groupe C)	Martissant et La Saline	200	30%	N/A
Nombre de leaders communautaires impliqués dans les cadres d'échanges (groupe C)	Martissant et La Saline	60	30%	NA
Nombre des personnes des organisations communautaires formés	Martissant et La Saline	30	30%	NA
Nombre de jeunes formés (groupe C)	Martissant et La Saline	50	30%	NA
Total	Martissant et La Saline	520	156	N/A

Tableau récapitulatif des bénéficiaires dans le cadre du projet
NB : les bénéficiaires du groupe A, B et C ne sont pas les mêmes.

Les jeunes considérés sont les hommes et femmes entre 18 et 35 ans (avec un minimum de 30% de femmes).

III. Gestion du projet et coordination

(a) Partenaires de mise en œuvre et organisations récipiendaires ;

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente (2018)	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
UNOPS	\$15,035,124	Divers (Brésil, USAID, BID, BM, MINUJUSTH, etc.)	Port-au-Prince, Port-Salut, Cap-Haïtien, les Cayes et Gonaïves	114 total (10 à Martissant)	Ingénieur civil, Ingénieur social, Chargé de projet, Technicien
PNUD	25.6MU\$	Canada, Japon, Corée du Sud, Norvège, UE.	Port-au-Prince, Port de Paix, Jérémie, Port Salut, Ouananiouthe	209 staffs	Expert CVR Expert gouvernance locale

UNFPA	30.8MUSS	Canada, Luxembourg, Norvège, Secteur privé, Gouvernement Haïti	Grand Anse, Sud, Sud Est, Nippes, Ouest, Nord-Ouest	57 staff (dont 52 actuellement présent)	Oui
-------	----------	--	---	---	-----

Le projet Réduction de la Violence Communautaire à La Saline et à Martissant sera mis en œuvre de façon concertée par trois agences du Système des Nations Unies (UNOPS, PNUD, UNFPA) conformément à l'Annexe B (Cadre de résultats du projet), en étroite collaboration avec le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Sa gouvernance sera assurée à deux niveaux. Premièrement, le projet sera supervisé et coordonné par le Comité de pilotage (CoPil), co-présidé par le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe et le Coordonnateur Résident des Nations Unies. Le CoPil est l'organe de gouvernance du projet qui assure en même temps la supervision stratégique de l'ensemble du portefeuille du PBF. Lors des délibérations du CoPil, le BINUH aura pour tâche, de rendre compte des activités de coordination des partenaires bilatéraux et de la société civile intervenant dans la réduction de la violence communautaire en Haïti. Le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR), à travers le secrétariat du PBF, aura comme fonction d'appuyer le CoPil dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution, dans l'atteinte des résultats du projet. Le Secrétariat du PBF veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès de bailleurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix.

Deuxièmement, un comité technique aura la charge de la revue des rapports narratifs et financiers annuels, de l'approbation des Plans de Travail Annuels, des Plans de Suivi et Évaluation Annuels, des rapports d'évaluations et de révision budgétaire. Le Comité technique sera placé sous l'autorité du Copil et est composé du Coordonnateur du portefeuille de PBF, du Chef de Projet (Agence lead), des autres agences de mise en œuvre, de l'unité CVR du BINUH, de la CNDDR ainsi que des organisations de la société civile et ONG engagée dans la mise en œuvre du projet.

Toute décision prise par la CoPil et/ou le comité technique, modifiant la portée du projet tel que décrite dans le présent PBF devra être acceptée et formalisée par écrit par l'ensemble des signataires avant d'être mise en œuvre.

Contribution des agences

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante réservée à UNFPA dans les deux produits, des ressources additionnelles sur les fonds de l'organisation compléteront les montants actuels. UNFPA sur les deux années contribuera à hauteur US \$ 200,000 afin de renforcer les actions développées conjointement avec les deux autres agences. Ces ressources contribuent au recrutement de staff pour l'appui technique de qualité au projet mais également renforcera les activités

Le Secrétariat du PBF appuiera le CoPil, notamment en (i) assurant que celui-ci puisse remplir son rôle de gestion et de contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce pour identifier et répondre à tout type de problème de nature à entraver la mise en œuvre effective des projets PBF conformément au Plan de Travail Annuel ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (Bureau pour la Consolidation de la Paix au siège - PBSO) et les agences récipiendaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale dans les interventions du PBF; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

La gestion globale opérationnelle du projet relève de l'UNOPS en tant que chef de file de l'initiative, ce qui implique notamment le suivi auprès du Système des NU, la consolidation du plan de travail

conjoint et la production périodique des rapports techniques et financiers (semi-annuel et annuel) à présenter notamment au CoPil et la production de rapports techniques et financiers semi-annuels (15 Juin et 15 Novembre) et finaux au PBF. À cet effet, une unité opérationnelle sera en charge de la gestion du projet.

Cette unité sera mise en place sous le leadership de l'UNOPS afin de coordonner les actions des trois agences des Nations Unies. En ce sens, et afin de garantir la cohérence des interventions, le responsable de projet travaillera étroitement avec les points focaux et experts techniques désignés par les autres agences, la mission et les institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Dans la logique de renforcement des capacités RVC (Réduction de la Violence Communautaire) de l'UNCT, ceci dans une perspective de transition et de « bons offices » du BINUH en appui au SNU, le projet se dotera d'un expert CVR recruté à plein-temps par le PNUD qui sera en charge de superviser, au quotidien, l'ensemble des activités du résultat 1 (appui aux plateformes communautaires pour renforcer la sécurité, exercice de planification participative, renforcement du dialogue politique en RVC/sécurité citoyenne, renforcement du dialogue de confiance avec la police communautaire). Ces fonctions sous-tendent une supervision des prestataires de services et opérateurs ainsi qu'un suivi direct sur le terrain des activités exécutées dans les deux zones d'intervention (Martissant et La Saline). Par ailleurs, l'expert dispensera un appui-conseil pour les activités de soutien économique (résultat 2) et interviendra, plus largement, pour sur les aspects relatifs à la promotion du concept et des outils de « sécurité citoyenne ». Cet expert aura à travailler en étroite collaboration avec l'Unité CVR/DDR du BINUH. Afin d'assurer une coordination optimale et une implication efficiente de l'expertise notoire du BINUH sur le secteur, un plan de travail conjoint sera élaboré, validé en comité technique de projet, sous la coordination du secrétariat technique du PBF installé au niveau du Bureau du Coordonnateur Résident. Des termes de référence pour les experts du BINUH en appui au projet seront développés, lors d'une séance de travail préparatoire, et validés. Ils consigneront les rôles et responsabilités de ces experts ainsi que les résultats/ livrables attendus.

Contribution de la CNDDR

La CNDDR, de part sa fonction stratégique, jouera un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet sur les aspects de plaidoyer politique (notamment au sein de la plateforme de dialogue sur la réduction de la violence communautaire/forum national : résultat 1), ceci dans l'objectif de consolider la stratégie nationale de RVC. Par ailleurs, la CNDDR contribuera, au niveau technique et opérationnel, à la consolidation d'une méthodologie d'intervention à destination des opérateurs impliqués en RVC, ceci sur la base de bonnes pratiques (ex: activité d'échange d'expériences sud-sud, résultat 1). De plus, la CNDDR jouera un rôle direct dans la gouvernance du projet en dispensant un conseil au comité de pilotage technique.

Approche intégrée avec le BINUH

Conformément à l'ISF, les efforts de la BINUH soutiennent les objectifs de développement d'Haïti et sont intégrés à ceux de l'équipe de pays des Nations Unies, qui met en œuvre des programmes de développement sous la direction des autorités nationales, y compris ce projet financé par le PBF.

En ligne avec ce concept d'intégration, et dans le cadre de la transition d'une mission de maintien de la paix à une mission politique, le BINUH appuiera ce projet intégré par le biais des actions suivantes:

- La définition des éléments d'une stratégie nationale DDR - CVR et la production d'outils méthodologiques sur l'approche CVR en Haïti
- La coordination et les échanges entre la CNDDR et les opérateurs CVR dans les communautés en proie à la violence des gangs dans les quartiers difficiles.
- Suivi et analyse du contexte de la situation sécuritaire, politique et socioéconomique dans les communautés et quartiers en proie à la violence des gangs pour appuyer et faciliter la collecte d'information de la CNDDR dans le cadre de son analyse d'alerte précoce.

- Sensibilisation des acteurs politiques de la Zone cible du projet à prendre part aux dialogues politiques sur la thématique de la violence communautaire et de la sécurité citoyenne.
- Réalisation de réunion de suivi et coordination hebdomadaire entre le haut commandement de la PNH et le responsable de la PNH communautaire, et le renforcement de la police communautaire afin d'assurer un alignement étroit avec le travail de la police communautaire et le projet
- Aider au suivi et évaluation de la mise en œuvre des activités du projet grâce au détachement de la responsable de suivi et évaluation de l'unité RVC de la BINUH.
- L'affectation de deux experts techniques au projet qui apporteront les enseignements tirés des interventions de RVC antérieures de la MINUSTAH et de la MINUJUSTH, et soutiendront la systématisation de l'approche en vue d'étendre et de reproduire rapidement ces expériences par le biais de la stratégie nationale.

Ces actions permettront de renforcer l'approche intégrée, et maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières et de réaliser des économies d'échelle. De plus, afin de faciliter la collaboration entre BINUH et l'équipe du projet, y compris avec la CNDRR, une colocation avec les agences a été conclue. Alors que le projet CVR est clairement un projet de terrain, avec la plupart des équipes travaillant au niveau communautaire et d'autres travaillant en étroite collaboration avec nos administrations respectives, nous convenons que la colocation présente une opportunité d'approfondir l'intégration et d'assurer une collaboration et une coordination étroites. Cet espace commun servira à assurer l'articulation complète des composantes de mise en œuvre du projet et du mandat politique du BINUH, y compris le soutien au CNDDR. Cet espace doit également être utilisé pour systématiser l'approche du projet et assurer sa reproductibilité. L'accord de co-localisation devrait être opérationnalisé une fois que l'emplacement final de BINUH est défini et que l'accord de projet est signé avec PBSO.

Composition de l'équipe du projet (Personnel et autres employés)

	Poste	Nombre	# de mois	% contribution	Coûts partagés	Total
Chef de Projet (Agence Lead)	Il/elle est responsable des opérations au jour le jour et est le garant de l'atteinte des objectifs du projet. Il/elle devra assurer les relations avec le bailleur, les partenaires et les bénéficiaires. Coordination du travail des organisations locales et internationales impliquées dans la mise en œuvre.	1	24	60% UNOPS	N/A	\$189,000.00
Associé de support au projet (PSA)	Il/elle fournit un soutien pour les aspects généraux des opérations du projet liés aux finances, aux rapports, aux ressources humaines, aux achats, à la gestion des contrats, à la logistique et à l'administration, entre autres. Il/elle doit fournir un soutien sur toutes les questions relatives à l'établissement du budget, à la gestion	1	24	60% UNOPS	N/A	\$56,000.00

	financière et à l'administration conformément aux politiques, procédures opérationnelles normalisées (SOP) et au Règlement financier et règles de gestion financière (FRR) de l'UNOPS.					
Points focaux des Agences	Il/elle est responsable d'identifier, de mobiliser, convoquer et mener des activités de sensibilisation auprès des intervenants potentiels qui ont des liens essentiels avec le projet. Positionner et défendre les priorités des bénéficiaires lors des réunions des points focaux et des discussions de planification Participer aux réunions régulières et fournir des mises à jour Faciliter le flux bidirectionnel transparent de l'information entre les points focaux et les membre de Comité de Pilotage.	3	24	UNDP UNFPA UNOPS	\$0	\$0
Responsable du suivi et de l'évaluation (S&E)²¹	Responsable du suivi et de la garantie de la qualité et de la pertinence des intrants, ainsi que du fait que le projet respecte sa vision stratégique et que ses activités permettent d'atteindre les résultats escomptés de manière rentable et rapide.	1	24	BINUH 100%		\$0
				\$26,405.26		
Officier des Achats	Il/elle aura la fonction d'assurer la mise en œuvre du service des achats, et soutenir le processus de gestion d'actifs et entreposage.	1	24	35% UNOPS	N/A	\$28,000.00
Chauffeurs	Il/elle devra conduire le véhicule officiel pour le transport du personnel et visiteur en déplacements officiels. Devra s'occuper de l'entretien quotidien du véhicule dont il a la charge et prendre les dispositions pour les réparations en de cas de panne.	1	24	28 % Chauffeur projet de l'UNOPS	N/A	\$10,000.00
		6	8	100% Chauffeur de terrain de l'UNOPS	N/A	\$0
		1	24	100%	N/A	\$23,374.00

²¹ Les 5% du budget réservés pour le S&E demeurent et seront alloués aux évaluations mi parcours et finale.

				Chauffeur UNDP		
		1	24	100% Chauffeur UNFPA	N/A	\$0
Consultant en micro entreprise	Le titulaire du poste sera responsable de l'élaboration des plans d'entreprise et de la liaison des PME avec les acteurs du secteur privé et des institutions étatiques à différents niveaux. Aussi responsable de gérer tous les aspects de la composante petites subventions du programme, y compris la planification, la budgétisation, la coordination, la gestion des contrats entre les bénéficiaires et le projet.	1	24	65% UNOPS	\$0	\$2 6,923.08
				35% UNDP	\$26,923.08	
Expert CVR	L'expert CVR aura pour fonction de superviser la réalisation des activités du résultat 1 notamment, la mobilisation communautaire, le dialogue politique (interaction avec la CNDDR, la PNH ainsi que les autres acteurs CVR impliqués). Il accompagnera les prestataires en charge de l'exercice de planification participative, de renforcement de capacités (etc.) Il travaillera étroitement avec l'unité CVR/DDR du BINUH notamment pour les aspects stratégiques et politiques. L'expert sera impliqué à 100%.	1	24	100% UNDP	N/A	\$86,868.00
Expert Jeunes et Dividende Démographique	L'Expert aura pour fonction de suivre la réalisation des activités du produit 5 du résultat 1 et du produit 4 du résultat 2 tout en faisant un lien avec les autres points focaux des autres agences	1	18	20% UNFPA	N/A	\$21 ,000.00
Consultant pour les formations professionnelles et entrepreneuriales ainsi que le tutorat	Les consultants qui seront recrutés vont aider à mettre en place les guides de formation, créer les outils pour le suivi des jeunes dans les	1	12	60% UNFPA	N/A	\$28 ,130.00

	formations, promouvoir les compétences de vie courante et l'approche de tutorat et mentorat. La promotion de l'approche innovante EZF/DZD sera également en soutien aux formations.					
Assistant administratif	L'assistant administratif aura pour fonction d'assurer une bonne exécution des fonds attribués (selon les procédures du PNUD); s'assurera du processus de passation de marché, d'acquisition des matériels, du suivi logistique. L'assistant administratif sera impliqué à 100%.	1	24	100% UNDP	N/A	\$59,340.00
			Total	UNDP		\$196,505.08
			Total	UNFPA		\$49,130.00
			Total	UNOPS		\$347,750.00
						\$593,385.08

(b) Gestion des risques

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Réduction de la Violence Communautaire (CVR), divers facteurs internes et externes susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs sont identifiés. Une probable augmentation des actes de violence peut rendre l'accès difficile aux quartiers cibles du projet et compromettre des résultats. Les risques liés au projet sont la dégradation de la situation de violence, la situation épidémiologique liée au COVID 19, la faible implication des bénéficiaires du projet et la situation socio-politique du pays en tant que tel. La mise en œuvre du projet pourrait être compromise par les réticences éventuelles de certains acteurs locaux à s'impliquer et à participer activement aux activités dudit projet. L'ensemble du projet présenté dans le cadre de PBF est déjà en parfait alignement avec l'objectif d'intervenir auprès des plus démunies. Les activités viennent en appui aux besoins croissants auxquels seront confrontés les populations de La Saline et Martissant. Le projet dans son intégralité est une réponse nécessaire.

Par sa conception, le projet soutiendra les communautés de Martissant et de La Saline qui vont définir les interventions et l'orientation du financement. Le projet aidera également à réduire l'impact socio-économique négatif causé par le COVID-19 en portant un allègement pour le redressement des communautés ciblées. Les activités génératrices d'emplois faciliteront l'accès aux moyens de subsistance et aux opportunités économiques dans les quartiers.

La nature des interventions va prendre en compte l'évolution de la Pandémie et de l'Épidémie COVID 19. Le projet dessine les grandes lignes de l'intervention mais n'est pas prescriptifs dans le contenu de l'activité. Donc, par exemple, le projet parle de formation professionnelle ou de micro entreprise ce qui laisse la latitude d'adapter le contenu de ces activités aux réalités de la Pandémie/Épidémie. De même pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre. L'approche consultative au niveau communautaire, garantie que les priorités des communautés, au moment du début de la mise en œuvre seront prises en compte. Par exemple au lieu de refaire une route, un projet de même nature HIMO, dans le domaine de l'eau et assainissement peut être mis en œuvre.

Les agences intégreront les aspects liés à la prévention contre le COVID-19 sur leurs fonds propres. Les actions à cet effet viendront en complément à ce qui se fait déjà soit directement, soit par l'entremise de partenaires de mise en œuvre. Dans le contexte d'Haïti, où la majorité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté sans un réel soutien de l'État, les mesures de confinement total ou partiel sont difficilement applicables. En effet, ces personnes vulnérables, vivant sur une base quotidienne sont quasiment obligées de sortir chaque jour pour assurer leur survie quotidienne. Dans cet environnement, la sensibilisation sera renforcée en plus de la mise en pratique

C'est pourquoi le projet va s'inscrire dans une approche participative et décentralisée avec une forte implication des plateformes communautaires dans sa mise en œuvre et sa gestion notamment les ONG locales et internationales.

Ceci étant, la situation des risques identifiés permet d'entrevoir des mesures de mitigation afin de parvenir aux résultats escomptés. Les résultats de cette analyse sont consignés dans la matrice de suivi des risques.

Type de risque		Risque	Impact	Probabilité	Mesures de mitigation
Nature	Catégorie				
Politique	Externe	Instabilité sociopolitique	Faible	Moyen	Assurer une communication constante avec la contrepartie (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comme co-président du Comité Conjoint d'Orientation (ou Comité de Pilotage) et un suivi régulier des activités pour adapter la stratégie de mise en œuvre au besoin. Réorienter certaine activité si nécessaire, sur arbitrage du comité de pilotage. Assurer une communication sur les objectifs de ce projet et sa méthodologie, dialogue avec le gouvernement.
		Instabilité institutionnelle	Moyen	Elevé	
Sécuritaire	Externe	Incidents violents caractérisés par des attaques à main armée, des enlèvements et des affrontements entre gangs	Elevé	Moyen	Surveillance systématique des risques de violence pour que le projet puisse s'assurer que les mesures d'atténuation soient prises en temps opportun. Le processus de mobilisation sociale mettra l'accent sur l'inclusion des dirigeants des gangs locaux dans le dialogue communautaire et le processus de prise de décision, car cela a été concluant lors des opérations de RVC passées. Au regard du contexte sécuritaire actuel qui prévaut en Haïti, l'expansion de la violence armée constitue une menace. Le projet prévoit d'assurer une communication régulière avec UNDSS, la Composante Police du BINUH et la PNH, recueillir les informations relatives à la

					<p>situation sécuritaire et adapter la stratégie de mise en œuvre en fonction de la situation.</p> <p>Par ailleurs, le projet compte assurer la continuité des actions entreprises par l'implication de l'ensemble des acteurs notamment locaux mais aussi définition d'une stratégie de sortie pour le projet.</p>
Sanitaire	Externe	Taux élevé d'infection par le COVID-19	Elevé	Elevé	<p>Selon le Ministère de la Santé Publique, Haïti a enregistré au 31 mai 2020, 2124 cas confirmés de personnes infectées par le COVID-19. Toutefois, il est à prévoir que ce nombre va continuer à grossir étant donné les capacités limitées de l'État à conduire des tests de dépistages. Il est fort probable que les quartiers communautaires de Martissant et de La Saline soient gravement touchés étant donné le nombre élevé d'habitants qui y résident. D'autre part, les mesures de confinement réclamées par les autorités risquent de ne pas être suivies dans ces quartiers vu que la majorité des habitants de ces quartiers vivent de l'économie informelle. En termes d'impact économique, il est aussi à craindre une baisse considérable ou une perte totale de revenu des populations de La Saline et de Martissant étant donné qu'une bonne partie d'entre elles travaillent dans les usines de sous-traitance qui ont fermé leur porte. Le projet se reposera sur les plateformes communautaires pour diffuser les consignes de précaution édictées par les autorités sanitaires et devra ajuster sa stratégie d'intervention si les conditions sanitaires se dégradent. Le projet devra s'assurer également que la population de La Saline et de Martissant bénéficient de l'aide sociale et économique que le gouvernement prévoit de donner. Pour ce faire, il s'appuiera sur les plateformes communautaires pour recevoir des informations sur les bénéficiaires du package que l'État Haïtien va mettre sur pied.</p>
Environnemental	Externe	Maladies, Catastrophes naturelles (saison cyclonique à venir)	Elevé	Moyen	<p>Améliorer le système d'alerte précoce et renforcer les mécanismes de gestion des crises ;</p>

					Assurer une communication constante avec la contrepartie (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comme co-président du Comité Conjoint d'Orientation (ou Comité de Pilotage) et un suivi régulier des activités pour ajuster la stratégie de mise en œuvre au besoin si une catastrophe naturelle venait à entraver la mise en œuvre du projet. Auquel cas, le projet s'adaptera au plan de contingence national du gouvernement.
Opérationnel	Externe	Faible engagement des autorités locales CASECS et ASECS	Moyen	Faible	Plaidoyer
	Externe	Non adhésion des populations	Elevé	Moyen	Sensibilisation et mobilisation sociale
	Interne et externe	Manque de synergie/coordination	Moyen	Moyen	Mettre en place un cadre de coordination/groupe de travail
Réputationnel	Externe	Violations des droits humains	Moyen	Moyen	Formation/sensibilisation sur le respect des droits humains

(c) Suivi et évaluation

Dans le cadre de la gestion du Projet, une attention particulière sera portée au suivi/évaluation et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources affectées au projet conformément à la Gestion axée sur les résultats. Un système de suivi-évaluation sera mis en place en lien étroit entre le Secrétariat PBF et l'Unité de gestion du Projet basée à l'UNOPS. Il sera basé sur le cadre de résultats adopté par le Comité de pilotage.

Les agences récipiendaires développeront un plan de suivi-évaluation durant les trois (3) premiers mois de la mise en œuvre du projet (formulaire 4.1 du PBF) décrivant la méthodologie de S&E, les responsabilités, le budget et les échéances. Durant les trois (3) premiers mois de la mise en œuvre du projet les agences responsables sont tenues d'effectuer régulièrement avec les partenaires de mise en œuvre un suivi axé sur les résultats y compris d'élaborer une situation de référence du Projet.

Le Projet assurera la mise en place de mécanismes de gestion fonctionnelle, de suivi et évaluation à tous les niveaux, en accordant une attention particulière : i) à l'efficacité dans la gestion des ressources financières; ii) à l'efficacité des actions entreprises et la qualité des résultats annuels et finaux; (iii) à la planification annuelle par la production des Plans de Travail Annuels et la mise à jour des données, iv) à l'examen périodique et les missions conjointes sur le terrain, la documentation des bonnes pratiques et leur dissémination (v) les synergies entre les différentes composantes du Projet avec d'autres projets PBF et d'autres projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires.

Le Projet dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier de la part des agences de concert avec l'Unité de gestion du Projet et les autres acteurs de mise en œuvre. Il sera basé sur le cadre de résultats adopté par le Comité Conjoint d'Orientation. A cet effet, une étude pour identifier les bases de références (baselines) sera lancée au début de la mise en œuvre des trois projets afin de parer au manque de données au niveau des indicateurs avec les baselines, cibles et milestones restant à définir. Cela permettra notamment de combler ce gap et de correctement mesurer le progrès à partir du commencement des projets. Tous les rapports seront transmis aux responsables de l'unité de

gestion du Projet qui auront la responsabilité de les analyser avec toutes les autres informations collectées sur l'avancement des activités, et de rendre compte de ses recommandations aux agences.

Des missions conjointes seront ainsi organisées de façon régulière sur les quartiers. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquels les observations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés. Ces missions seront également complétées par un suivi étroit du comité conjoint d'orientation et des agences concernées afin notamment de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.

Le projet produira un rapport au 15 juin de chaque année et un rapport annuel au 15 novembre qui devront être approuvés par le comité conjoint d'orientation et transmis à PBSO et MPTF-O. Les agences de mise en œuvre devront transmettre à l'Unité de gestion du Projet des rapports succincts avec des données désagrégées par sexe.

Le Projet fournira un rapport final trois mois après la fin du Projet. Si la fin du Projet coïncide avec le rapport annuel du Projet celui-ci peut être considéré comme le rapport final.

Durant la phase de clôture du Projet, une évaluation externe finale sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de Projet initial ou revu. Un consultant international sera recruté pour sa réalisation. L'agence chef de file (UNOPS) va prendre en charge les honoraires et assurer la coordination du processus. PBSO devra être consulté pendant la préparation des TDR de l'évaluation finale. Le rapport de l'évaluation sera soumis au comité conjoint d'orientation pour validation finale. Cette évaluation finale doit être transmise à PBSO qui la publiera sur son site internet. Les coûts de l'évaluation sont à la charge du Projet.

Le projet prévoit de réserver une partie conséquente du budget (5% soit environ \$135,390.00) aux activités de suivi-évaluation y compris une évaluation finale. En plus, le projet compte recruter un expert national qui aura pour tâches de coordonner et d'exécuter les activités de suivi-évaluation. L'expert du projet sera appuyé par l'expert en suivi-évaluation du Secrétariat PBF et de l'officier en suivi-évaluation du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR). Par ailleurs, le BCR, à travers le Secrétariat PBF, appuiera le Comité d'Orientation Stratégique (COS) et le Comité de Pilotage en réalisant l'assurance-qualité du soutien du PBF et en facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF, y compris du présent projet.

(d) Stratégie de fin de projet / durabilité

D'une manière générale, les activités du projet seront mises en œuvre en développant le transfert de compétences aux acteurs nationaux. A travers une approche basée essentiellement sur la formation et la mise en œuvre par les acteurs locaux. C'est dans cet esprit que l'appropriation et la participation des institutions gouvernementales, locales et des autres acteurs sont instituées comme principes cardinaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, l'ancrage du suivi des projets dans le mécanisme de coordination du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe prenant en compte les ministères sectoriels reste un atout majeur pour assurer la continuité des actions qui seront déployées.

De manière particulière, après son achèvement, la durabilité de l'action sera assurée institutionnellement grâce à (au) :

- L'approche participative et inclusive. En effet, la participation de la population est favorisée par l'établissement de plateformes communautaires représentatives et redevables à l'intégralité des groupes d'intérêts de la communauté. Dans le cadre de l'action proposée par UNOPS – la plateforme communautaire pourra participer aux dialogues autour des exercices de planification et des actions collectives communales.

- Partenariat avec la Municipalité. Elle fera partie intégrante du comité de pilotage du projet et représentera les utilisateurs du projet.
- Travail avec les institutions nationales et locales : Les institutions nationales et locales seront impliquées dans la pérennité des bénéfices de l'action proposée, à travers le dialogue engagé. Le dialogue permettra d'établir un partenariat entre les institutions de l'État et la municipalité qui permettra de faire respecter la loi. Le projet travaillera en partenariat avec la police et la municipalité pour sensibiliser la population au renforcement de l'application des règles en vigueur.

La durabilité de l'action sera assurée financièrement car l'action est conçue pour agir dans la durée, à travers la mise en place des PME et intégrant le secteur privé formel. L'action permettra de créer des emplois pour les communautés locales. L'action produira des externalités positives sur l'environnement et la santé des habitants.

Afin d'assurer une plus grande cohérence dans les efforts conjoints effectués dans les zones ciblées par le projet, tous les acteurs intervenant dans la définition des opportunités économiques, la création des chaînes de valeurs, l'établissement, l'encadrement et le suivi des microentreprises seront consultés, voire impliqués dans la mise en œuvre du projet. Plus spécifiquement, la Chambre de Commerce et des Métiers, le Ministère du Commerce et bien d'autres corps constitués de métiers acteurs ayant un rôle dans la promotion du tissu économique national seront associés à ces processus afin de garantir une plus grande chance de succès aux actions que le projet aura à financer. Cette implication va bien au-delà d'une approche ponctuelle et contribuera ainsi à créer un pont vers des actions plus durables. Les conseils et les appuis substantiels que les micro-entreprises mises en place recevront sur la base de l'expérience de ces entités dédiées permettront d'accroître les chances de succès tout en garantissant une implantation progressive adaptée à leur environnement.

L'action proposée apportera aux bénéficiaires directs et indirects d'énormes avantages. Du simple citoyen à l'administration publique, tout le monde y gagnera. L'important demeure dans la mise en place d'effets à moyen et long terme.

A moyen terme :

- a. L'ensemble des actions proposées touchera directement les résidents de Martissant et La Saline. Le jeune étudiant sera conscientisé, le commerçant aura une solution offerte et la population du quartier verra ses conditions de vie s'améliorer.
- b. La création d'emplois temporaires (HIMO) et d'une chaîne de valeur pour les déchets, devrait stimuler l'économie locale. Il nous sera facilement possible de recruter au-delà de 2000 personnes.
- c. Avec la formation, et la campagne de communication on imagine atteindre plus de 50% de la population de Martissant directement sans mentionner ceux touchés indirectement.
- d. La Mairie de Port-au-Prince et les autres institutions étatiques reprendront leur place à titre de fournisseur de services urbains, d'investigateurs de changement et de solutions novatrices intégrées.

A long terme :

- a. Le citoyen verra l'importance de son implication et la valeur de ses actions sur l'organisation de son milieu de vie.

- b. L'Administration publique pourra établir des liens et obtenir un engagement social des acteurs du secteur privé. Ceci facilitera l'acceptation de toutes autres initiatives et/ou politiques publiques d'intérêt général.
- c. Pour la ville de Port-au-Prince, nous devrions voir une amélioration au niveau de la propreté des rues, de la santé des gens (avec une incidence positive sur les frais de santé) et un effort de protection de la qualité de vie et de la sécurité.

IV. SECTION BUDGET ET LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

- 1) un peu moins de 20% du budget sera dédié au Résultat 1, soit la Consolidation d'un espace territorial de dialogue et de concertation en vue de renforcer la sécurité communautaire et ceci est répartie par produit de la façon suivante

Produit 1.1:	Les plateformes communautaires à Martissant et à La Saline sont rendues inclusives et légitimes et disposent de capacités d'assurer la sécurité communautaire dans les quartiers	3,50%
	Produit total	\$94 026,55
Produit 1.2:	Réalisation d'un exercice de planification participative du territoire d'intervention	3,10%
	Produit total	\$82 967,70
Produit 1.3:	Renforcement du dialogue politique sur la thématique de la réduction de la violence communautaire	4,70%
	Produit total	\$127 435,35
Produit 1.4:	La confiance et le dialogue entre les populations des quartiers et la police communautaire sont renforcées	3,20%
	Produit total	\$86 184,76
Produit 1.5	Les espaces de dialogues et d'échanges inter-quartiers avec une emphase sur les jeunes et les femmes sont promus	4,30%
	Produit total	\$115 822,43

- 2) environ 60% du budget sera alloué au résultat 2, soit a la mise à disposition des jeunes femmes et jeunes hommes des compétences d'opportunités favorisant leur employabilité et ceci est répartie par produit de la façon suivante

Produit 2.1	Les travaux communautaires générateurs d'emplois sont identifiés et réalisés	29,80 %
	Produit total	\$803 948,73
Produit 2.2	L'entreprenariat et le partenariat avec les PME est promu pour favoriser le montage et gestion de petites entreprises	17,10 %

	Produit total	\$461 054,76	
Produit 2.3	Création d'un système de support et de financement		7,20%
	Produit total	\$194 653,47	
Produit 2.4	Renforcement des opportunités professionnelles chez les jeunes		5,80%
	Produit total	\$155 381,40	

- 3) les coûts de personnel du projet non inclus dans les activités ci-dessus et le budget de suivi représentent 14,8%
- 4) les coûts directes 7%

Dans le contexte actuel et suivant la demande du président de la République, S.E.M. Jovenel Moises, les interventions doivent être orientées vers les quartiers les plus démunies, dont La Saline et Martissant, sous l'emprise des groupes armés pour renforcer le dialogue entre les citoyens et les représentants du système judiciaires donc directement la PNH (et la police communautaire), indirectement la CNDDR (dans son effort de médiation et d'engagement des citoyens dans le dialogue et le désarmement) et permettre aux jeunes (de 18 à 35 ans) de ces quartiers, particulièrement les femmes, de pouvoir acquérir un développement de compétences et d'intégration en emploi.

Tout au long de la mise en œuvre du projet, l'approche "Value for Money" défini par le Département pour le développement international (Department for International Development ou DFID) sera appliquée. Elle consiste à assurer

- une utilisation d'intrants de qualité à leur juste valeur
- la conversion des intrants en extrants dans chacune des activités
- que tous les résultats de nos interventions atteignent l'objectif souhaité en gardant en tête la réduction de la pauvreté et la réduction de la violence?
- que l'impact d'une intervention sur la réduction de la pauvreté et la violence par rapport aux investissements soit mesuré

L'optimisation que nous cherchons n'est pas seulement une question de réduction des coûts mais une transformation au niveau des résultats pour atteindre les objectifs de PBF. Tout au long des travaux, nous visiterons l'impact des activités afin d'atteindre les résultats définis et ceci à long terme. Nous nous efforcerons à appliquer systématiquement les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) qui va s'appuyer sur le cycle de vie du projet. Elle va intégrer:

- les stratégies
- les personnes
- les ressources
- les processus et les outils de mesure pour améliorer la prise de décisions
- la transparence
- la reddition de comptes

Elle mettra l'emphase sur :

- l'atteinte de résultats
- la mise en œuvre de mesures du rendement
- l'apprentissage
- l'adaptation

- la production de rapports sur le rendement et les résultats obtenus

Le projet mise sur l'expertise des trois agences compétentes et expérimentées dans leur champ d'intervention en Haïti dans les quartiers visés et elles bénéficieront de l'appui du personnel de la BINUH. Les fonds prévus pour l'aspect suivi et évaluation permettront de saisir et de documenter la bonne collaboration des acteurs et la mise en oeuvre du projet. Cette synergie vise aussi à assurer une utilisation optimale de toutes nos ressources et bon rapport coût-efficacité. Selon nous :

- Le projet offre un rapport qualité-prix raisonnable, compte tenu de l'ampleur du problème abordé et la situation actuelle que présentent la pandémie du Covid 19, l'approche des élections en 2021 et la recrudescence de la violence dans les quartiers.
- Le projet utilise les ressources, les capacités, les points forts et l'expérience des agences et de la Mission entière
- Tous les coûts de mise en œuvre des projets sont intégrés dans le budget pour assurer sa réussite.

Il s'agit d'une approche de la gestion et du travail qui va au-delà des activités et des extrants pour s'intéresser aux résultats réels et aux effets des projets. L'équipe entière s'engage à travailler dans le respect de cette méthodologie.

V. Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any cost extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
----------------	---

31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)
-------------------	--

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting -- Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project²²
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²² Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B :

Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
Résultat 1 : Planification participative et gouvernance du territoire (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) : Objectif 5 : Egalité entre les sexes Objectif 11 : Villes et communautés durables Objectif 16 : Paix, Justice et institutions efficaces (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	Suivi et Évaluation	Indicateur 1a : Satisfaction à l'égard des services gouvernementaux. Base de référence : Sondage a créer avec les institutions de l'Etat Niveau de référence : % Cible : une hausse de 10% sur la période Indicateur 1b : Confiance dans le gouvernement Base de référence : Sondage a créer avec les institutions de l'Etat Niveau de référence : % Cible: une hausse de 10% sur la période Indicateur 1c : Evaluer le nombre d'incidents violents survenus dans les bastions des groupes armés (sources BINUH) Base de référence : Niveau de référence : % Cible: une réduction de 25% sur la période	Création d'enquêtes de perception via les téléphones mobiles. Développement d'une application participative pour la participation des citoyens et contributions aux activités en cours. Recourir aux institutions publiques, aux autorités locales, à la société civile, aux organisations de jeunes et de femmes pour les inviter à participer à des processus et des programmes de consultation, de coopération et de prise de décisions qui réduisent la violence dans la communauté, en particulier en ce qui concerne les groupes armés et les délits sexuels. (Trimestrielle)	UNDP Préparation des TDR du prestataire et validation Processus d'appel d'offre Exécution d'un pilote de l'enquête pour feedback Réalisation de l'enquête Séances de feedback sur les résultats et recommandations Dissémination
	Produit 1.1 : Les plateformes communautaires sont inclusives, légitimes et disposent de capacités d'assurer la sécurité communautaire dans les quartiers Activité 1.1.1: Diagnostic des plateformes existantes et renforcement de leur opérationnalité	Indicateur 1.1.1 : # Un rapport de diagnostic est préparé et des recommandations effectuées pour renforcer les structures locales de concertation Niveau de référence : 0 Cible : 2 (1 rapport de diagnostic pour les 2 zones d'intervention)	Listes de présence des réunions communautaires (ventilées par sexes) TDR des plateformes	UNDP Élaborer les TDRs et recrutement du Prestataire Réalisation du diagnostic et recommandations Dissémination

<p>Activité 1.1.2: renforcement des capacités des membres des plateformes en sécurité communautaire</p> <p>Activité 1.1.3: Etude sur la sécurité communautaire et plan d'action</p>	<p>Indicateur 1.1.2 : % des bénéficiaires des formations démontrant une amélioration notable de leur connaissance en matière de sécurité communautaire (évaluation pré et post formations)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : au moins 75%</p> <p>Indicateur 1.1.3 : # étude disponible</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1 (rapport technique)</p>	<p>Listes de présence des réunions d'échanges (ventilées par sexes)</p> <p>UNDP</p> <p>TDR de l'étude et recrutement du prestataire</p> <p>Réalisation et dissémination de l'étude</p> <p>UNDP</p> <p>Elaboration du curriculum de formations par le prestataire</p> <p>Réalisation des formations et enquête de satisfaction</p>	<p>Elaboration du curriculum de formations par le prestataire</p> <p>Réalisation des formations et enquête de satisfaction</p> <p>UNDP</p> <p>Elaboration des TDR pour le recrutement du prestataire</p> <p>Réalisation des diagnostic avec les plateformes communautaires et dissémination</p> <p>UNDP</p> <p>Elaboration du curriculum de formations par le prestataire</p>
<p>Produit 1.2: Réalisation d'un exercice de planification participative du territoire d'intervention</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 1.2.1: Formations des acteurs clés sur le processus de planification participative (en lien avec l'activité 1.1 et 1.2)</p> <p>Activité 1.2.2 : Diagnostic des potentialités du territoire, priorisation des besoins et sélection par le comité de suivi technique des actions mis en oeuvre par le projet (en lien avec la composante 2)</p>	<p>Indicateur 1.2.1 : % des bénéficiaires des formations qui démontrent les capacités à définir les priorités du développement de leur quartier après avoir reçu les formations en planification territoriale participative (évaluation pré et post formations)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : au moins 75%</p> <p>Indicateur 1.2.2 : 1 support de planification participative élaboré et validé (diagnostic et plan)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2 (1 support par zones d'intervention)</p> <p>Indicateur 1.3.1 : # de débat public / communautaire / forums où les participants démontrent une compréhension et une application des principes de la réduction de la violence communautaire</p>	<p>Liste de participation aux formations et enquête de satisfaction</p> <p>Support technique (diagnostic, plans) validé par le comité de suivi technique et le comité de pilotage</p> <p>Liste de participation aux formations et enquête de satisfaction</p> <p>curricula de formation validés</p>	<p>UNDP</p> <p>Elaboration des TDR pour le recrutement du prestataire</p> <p>Réalisation des diagnostic avec les plateformes communautaires et dissémination</p> <p>UNDP</p> <p>Elaboration du curriculum de formations par le prestataire</p>
<p>Produit 1.3 : Renforcement du dialogue politique sur la thématique de la réduction de la violence communautaire</p>			

<p>Activité 1.3.1 : Organisation de formations ciblées sur la thématique RVC et la prévention/gestion des conflits à destination des institutions clés (locales et de l'Etat central) et production de curricula de formations</p> <p>Activité 1.3.2 : Echanges d'expériences « sud-sud » avec des pays ayant eu des résultats notoires en matière de RVC</p> <p>Activité 1.3.3 : Forum national sur la RVC permettant de définir les éléments d'une stratégie nationale</p>	<p>Niveau de référence : 0 Cible : au moins 5</p> <p>Indicateur 1.3.2 : # d'événements d'échanges d'expérience "sud-sud" où les participants améliorent leur compréhension des bonnes pratiques d'autres pays en matière de réduction de la violence communautaire</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : au moins 2</p>	<p>Listes de présence des réunions d'échanges (ventilées par sexes) et enquête de satisfaction</p> <p>Logistique des échanges sud/sud (billet avion etc)</p> <p>Réalisation de l'événement et enquête de satisfaction</p> <p>UNDP</p> <p>Elaboration des TDR des échanges sud-sud</p>	<p>Réalisation des formations et enquête de satisfaction</p> <p>UNDP</p> <p>Elaboration des TDR des échanges sud-sud</p> <p>Logistique des échanges sud/sud (billet avion etc)</p> <p>Réalisation de l'événement et enquête de satisfaction</p> <p>UNDP</p> <p>Note de cadrage pour le forum</p> <p>Logistique et réalisation de l'événement et élaboration des outputs de l'événement (stratégie nationale)</p> <p>UNDP</p> <p>Elaboration des TDR des actions de sensibilisation</p> <p>Logistique des événements (processus d'achat)</p> <p>Réalisation et enquête de satisfaction</p>
<p>Produit 1.4 La confiance et le dialogue entre les populations des quartiers et la police communautaire sont renforcées</p> <p>Activité 1.4.2 : sensibilisation des populations sur les rôles et responsabilités de la police communautaire</p> <p>Activité 1.4.4 : enquête de perception sur le rôle de la police</p>	<p>Indicateur 1.3.3 : % personnes participant au forum déclarant améliorer leur connaissance dans le secteur de la réduction de la violence communautaire et être informés des axes stratégiques en matière de RVC au niveau national (évaluation pré et post formations)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : au moins 75%</p> <p>Indicateur 1.4.2 : % des personnes participant aux actions de sensibilisation sur la police communautaire (sports, rencontres-débats) déclarant renforcer leur lien de proximité avec la police communautaire</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : au moins 75%</p>	<p>Listes de présence des réunions d'échanges (ventilées par sexes)</p> <p>Listes de participation actions de sensibilisations (ventilées par sexes) et enquête de satisfaction</p>	<p>Elaboration des TDR des actions de sensibilisation</p> <p>Logistique des événements (processus d'achat)</p> <p>Réalisation et enquête de satisfaction</p>

	<p>Indicateur 1.4.2 : résultats trimestriels sur l'enquête de perception.</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 8 (4 rapports annuels x 2)</p>	<p>Résultats d'enquêtes de perception</p> <p>Liste de présence (ventilées par sexe), enquête de satisfaction</p>	<p>TDR de l'enquête de perception et processus d'appel d'offre</p> <p>Réalisation de l'enquête et dissémination</p> <p>UNFPA</p> <p>Les termes de référence des cadres d'échange et de dialogue sont élaborés et validés</p> <p>Désignation des membres</p> <p>UNFPA</p> <p>Guide des réunions élaboré</p> <p>Compte-rendus des réunions</p> <p>UNFPA</p> <p>Guide de formation</p> <p>Identification des organisations</p> <p>Tenue des formations</p>
<p>Produit 1.5: Renforcement des espaces de dialogues et d'échanges inter-quartiers avec une emphase sur les jeunes et les femmes</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 1.5.1 : Mise en place en place de cadres d'échanges intercommunautaires et inter-quartiers sur la cohésion sociale et la culture de la paix</p> <p>Activité 1.5.2 : Mise en œuvre d'activités d'échanges entre les communautés et les acteurs locaux et institutionnels sur la problématique de la violence communautaire</p> <p>Activité 1.5.3 : Renforcement des capacités des organisations locales pour assurer la durabilité et la mise à l'échelle des actions de plaidoyer sur la réduction de la violence, de la cohésion sociale, et de la culture de la paix</p> <p>Suivi et évaluation</p>	<p>Indicateur 1.5.1 :</p> <p># personnes participant aux cadres d'échanges et de réflexion</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 60</p>	<p>Liste de présence (ventilées par sexe), enquête de satisfaction</p>	<p>UNFPA</p> <p>Les termes de référence des cadres d'échange et de dialogue sont élaborés et validés</p> <p>Désignation des membres</p> <p>UNFPA</p> <p>Guide des réunions élaboré</p> <p>Compte-rendus des réunions</p> <p>UNFPA</p> <p>Guide de formation</p> <p>Identification des organisations</p> <p>Tenue des formations</p>
<p>Indicateur 1.5.2 :</p> <p># de réunions tenues</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 12</p>	<p>Indicateur 1.5.3 :</p> <p># organisations formées</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 10</p>	<p>Liste des organisations formées (ventilées par sexe), enquête de satisfaction</p>	<p>UNFPA</p> <p>Guide de formation</p> <p>Identification des organisations</p> <p>Tenue des formations</p>
<p>Indicateur 2 a : Augmentation du pouvoir d'achat des résidents du quartier</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 100% des bénéficiaires voient une augmentation de +50% de leur pouvoir d'achat</p>	<p>Indicateur 2 a : Augmentation du pouvoir d'achat des résidents du quartier</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 100% des bénéficiaires voient une augmentation de +50% de leur pouvoir d'achat</p>	<p>L'évaluation sera menée par les autorités locales soutenues (au début et à la fin) par IHSI</p>	<p>UNOPS</p> <p>Evaluation, préparation de rapport et recommandations.</p> <p>Réalisation des diagnostic avec les plateformes communautaires et dissémination.</p>
<p>Résultat 2: D'ici la fin du projet plus de 1700 jeunes (hommes et femmes) bénéficient d'opportunités d'emplois dans leur quartier, sont amenés à monter des PME et bénéficient d'opportunités favorisant leur employabilité après de la formation adaptée.</p>			

<p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) :</p> <p>Objectif 8 : Travail décent et croissance économique</p> <p>Objectif 9 : Industrie, Innovation et infrastructure</p> <p>Objectif 11 : Villes et communautés durables</p>	<p>Indicateur 2 b : Diminution du taux de chômage dans les zones</p> <p>Niveau de référence : A valider</p> <p>Cible : +50% des bénéficiaires du projet (dont 30% des femmes) ont pu se positionner dans des emplois durables et formels (au moins pendant une durée de 12 mois).</p>	<p>L'évaluation sera menée par les autorités locales soutenues (au début et à la fin) par l'HSI</p>	<p>UNOPS</p> <p>Evaluation, préparation de rapport et recommandations. Réalisation des diagnostic avec les plateformes communautaires et dissémination.</p>
<p>Produit 2.1 : Les travaux communautaires générateurs d'emplois et le renforcement de la confiance en soi</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 2.1.1 : Constitution du Comité de Projet.</p> <p>Activité 2.1.2 : Mobilisation des communautés et introduction des activités.</p> <p>Activité 2.1.3 : Identification et sélection des sites de travail (volet technique)</p> <p>Activité 2.1.4 : Processus de recrutements des travailleurs (mobilisation sociale)</p> <p>Activité 2.1.5 : Mise en œuvre des interventions et démobilisation lors de la fermeture du projet.</p>	<p>Indicateur 2 c : Amélioration de l'appréciation des acteurs du secteur privé formel des zones de Martissant et de La Saline pour y développer des affaires.</p> <p>Niveau de référence : # d'entreprises formelles évoluant dans la zones</p> <p>Cible: +40 nouvelles initiatives en développement d'affaires dans les deux zones par le secteur privé formel</p>	<p>L'évaluation sera menée par les autorités locales soutenues (au début et à la fin) par l'HSI</p>	<p>UNOPS</p> <p>Evaluation, préparation de rapport et recommandations. Réalisation des diagnostic avec les plateformes communautaires et dissémination.</p>
<p>Produit 2.1 : Les travaux communautaires générateurs d'emplois et le renforcement de la confiance en soi</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 2.1.1 : Constitution du Comité de Projet.</p> <p>Activité 2.1.2 : Mobilisation des communautés et introduction des activités.</p> <p>Activité 2.1.3 : Identification et sélection des sites de travail (volet technique)</p> <p>Activité 2.1.4 : Processus de recrutements des travailleurs (mobilisation sociale)</p> <p>Activité 2.1.5 : Mise en œuvre des interventions et démobilisation lors de la fermeture du projet.</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : 1 projet de travaux communautaires est réalisé dans chacune des zones territoriales de Martissant et de La Saline.</p> <p>Niveau de référence : 14</p> <p>Cible : 14</p>	<p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS sur une base mensuelle et documenté par le spécialiste en suivi et l'HSI et documenté dans les minutes de réunion</p>	<p>UNOPS</p> <p>Préparation de minutes de réunion et de rapport.</p>
<p>Produit 2.1 : Les travaux communautaires générateurs d'emplois et le renforcement de la confiance en soi</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 2.1.1 : Constitution du Comité de Projet.</p> <p>Activité 2.1.2 : Mobilisation des communautés et introduction des activités.</p> <p>Activité 2.1.3 : Identification et sélection des sites de travail (volet technique)</p> <p>Activité 2.1.4 : Processus de recrutements des travailleurs (mobilisation sociale)</p> <p>Activité 2.1.5 : Mise en œuvre des interventions et démobilisation lors de la fermeture du projet.</p>	<p>Indicateur 2.1.2 : Quatorze zones d'intervention participant à l'effort tout le long de la mise en œuvre.</p> <p>Niveau de référence : 14</p> <p>Cible : 14</p>	<p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS sur une base mensuelle et documenté par le spécialiste en suivi et l'HSI</p>	<p>UNOPS</p> <p>Restitution des travaux aux communautés et documentation.</p>
<p>Produit 2.1 : Les travaux communautaires générateurs d'emplois et le renforcement de la confiance en soi</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 2.1.1 : Constitution du Comité de Projet.</p> <p>Activité 2.1.2 : Mobilisation des communautés et introduction des activités.</p> <p>Activité 2.1.3 : Identification et sélection des sites de travail (volet technique)</p> <p>Activité 2.1.4 : Processus de recrutements des travailleurs (mobilisation sociale)</p> <p>Activité 2.1.5 : Mise en œuvre des interventions et démobilisation lors de la fermeture du projet.</p>	<p>Indicateur 2.1.3 : # de personnes recrutées dans les zones d'interventions dans le cadre des travaux communautaires générateurs d'emplois</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1700</p>	<p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS sur une base mensuelle et documenté dans les rapports trimestriels</p>	<p>UNOPS</p> <p>Evaluation, préparation de rapport et recommandations. Réalisation des diagnostic avec les plateformes communautaires et dissémination.</p>

<p>Produit 2.2 : Entreprenariat/PME</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 2.2.1 : Recrutement des hommes et des femmes démontrant une volonté et un intérêt à être formés en montage et gestion de petites entreprises.</p> <p>Activité 2.2.2 : Définir et bien sélectionner les activités de formation appropriées.</p> <p>Activité 2.2.3 : Introduction et formation</p> <p>Activité 2.2.4 : Appui technique et financier à des micro entreprises féminines installées dans le territoire (UNDP)</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : # de certificats ont été émis</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 90</p> <p>Indicateur 2.2.3 : # d'emplois directs sont créés par les PME</p> <p>Niveau de référence : 5 par entreprises créées Cible : 200<x<250</p> <p>Indicateur 2.2.4 : # de PME ont été enregistrées au Ministère du Commerce</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 45</p> <p>Indicateur 2.2.5 : # nombre de femmes sont à la tête d'une PME</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 23</p>	<p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS après la formation et documenté par le spécialiste en suivi après la formation</p> <p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS après 18 mois de lancement du projet et documenté par le spécialiste en suivi et évaluation</p> <p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS 4 mois après l'accès au financement et documenté par le spécialiste en suivi et évaluation</p> <p>L'évaluation sera menée par UNDP à la fin 24 mois et documenté par le spécialiste en suivi et évaluation</p>	<p>UNOPS</p> <p>Séance de graduation.</p> <p>Evaluation, préparation de rapport et recommandations. Réalisation des diagnostics avec les plateformes communautaires et dissémination.</p>
<p>Produit 2.3 : Création d'un système de support et de financement</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 2.3.1 : Définition du système de support et lancement des activités d'accompagnement.</p> <p>Activité 2.3.2 : Etablissement des critères à combler pour accéder au financement et lancement d'appel à proposition.</p> <p>Activité 2.3.3 : Evaluation des projets soumis au comité d'évaluation et octroi du financement</p> <p>Activité 2.3.4 : Accompagnement + suivi et évaluation des PME pendant 6 mois</p>	<p>Indicateur 2.3.1 : % des jeunes formées ont pris part à la soumission d'un projet pour financement</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 45</p> <p>Indicateur 2.3.2 : # des PMES participent aux activités d'accompagnement et sont présentes</p> <p>Niveau de référence : 45 Cible : 23</p> <p>Indicateur 2.3.3 : # des PMES toujours en activités</p> <p>Niveau de référence : 45 Cible : 34</p>	<p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS après l'établissement des critères à combler pour accéder au financement et le lancement d'appel à proposition et documenté par le spécialiste en suivi et évaluation.</p> <p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS après chaque activité organisée dans le cadre de l'accompagnement et documenté par le spécialiste en suivi et évaluation</p> <p>L'évaluation sera menée par l'UNOPS après 10 mois d'opération et documenté par le</p>	<p>UNOPS</p> <p>Réception et évaluation des projets.</p> <p>Evaluation, préparation de rapport et recommandations. Réalisation des diagnostic avec les plateformes communautaires et dissémination.</p>

	<p>Produit 2.4: Renforcement des opportunités professionnelles chez les jeunes</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 2.4.1 : Organisation de formations professionnelles ciblées incluant les nouvelles technologies</p> <p>Activité 2.4.2 : Echanges avec le secteur privé, les incubateurs pour l'accompagnement et le suivi des personnes formées</p> <p>Activité 2.4.3 : Mise en place d'un système de tutorat et de mentorat avec certains jeunes des quartiers sensibles</p>	<p>Indicateur 2.4.1 : # jeunes formés dans une activité porteuse</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 50</p> <p>Indicateur 2.4.2 : # Nombre de groupes de jeunes accompagnés après leurs formations professionnelles</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 20</p> <p>Indicateur 2.4.3 :</p> <p>Existence d'un système de mentorat fonctionnel</p> <p>Niveau de référence : Non</p> <p>Cible : Oui</p>	<p>spécialiste en suivi et évaluation</p> <p>Liste de présence aux formations (ventilées par sexes) et enquête de satisfaction</p> <p>Certificats de stage</p> <p>Liste de présence (ventilées par sexe), enquête de satisfaction</p> <p>Liste de présence aux formations (ventilées par sexes) et enquête de satisfaction</p>	<p>UNFFPA</p> <p>Identification des jeunes</p> <p>Identification des activités porteuses</p> <p>Identification de structures d'accompagnement</p> <p>Formation des personnes</p> <p>UNFFPA</p> <p>Sélection des jeunes</p> <p>Accompagnement financier</p> <p>UNFFPA</p> <p>Guide du mentorat</p>
--	---	--	--	---

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	X	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X	
2. Les termes de référence pour le personnel clé sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X	Exercice de validation des TOR en cours p chaque agence.
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X	Identifiés déjà mais un processus de validation avec les communautés est nécessaire pour assurer une bonne appropriation du projet et un engagement. Pas toutes les instances. La Présidence, la Mairie et les Plateformes Communautaires oui. Les Ministères pas encore.
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X	
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X	
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X	
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X	
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X	
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A	

Annexe D - Budget du projet PBF

Instructions:

1. Ne remplissez que les cellules blanches. Les cellules grises sont verrouillées et / ou contiennent des formules de feuille de calcul.
2. Remplissez les feuilles 1 et 2.
- a) Premièrement, préparez un budget organisé par activité / produit / résultat dans la feuille 1. (Les montants des activités peuvent être estimations indicatives.)
- b) Ensuite, divisez chaque budget en fonction des catégories de budget des Nations Unies dans la feuille 2.
3. Assurez-vous d'inclure % en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (GEWE).
4. N'utilisez pas les feuilles 4 ou 5, qui sont destinées au MPTF et au PBSO.
5. Laissez en blanc toutes les organisations / résultats / réalisations / activités qui ne sont pas nécessaires. NE PAS supprimer les cellules.
6. Ne pas ajuster les montants des tranches sans consulter PBSO.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/activité	Organisation			Total	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité réserve pour action directe sur égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE) (cas échéant)	Notes quelconque le cas échéant (e.g sur types des entrants ou justification du budget)
		recipiendiaire 1 (budget en USD)	recipiendiaire 2 (budget en USD)	recipiendiaire 3 (budget en USD)			
		UNOPS	PNUD	UNFPA			
RESULTAT 1:							
Consolidation d'un espace territorial de dialogue et de concertation en vue de renforcer la sécurité communautaire							
Produit 1.1:							
Les plateformes communautaires à Marissant et à La Saline sont renouées, inclusives et légitimes et disposent de capacités d'assurer la sécurité communautaire dans les quartiers							
Activité 1.1.1:	Identifier et créer les plateformes communautaires opérationnelles		\$ 11,098.53		\$ 11,098.53		
Activité 1.1.2:	Renforcement des capacités des membres des plateformes, des jeunes et les femmes		\$ 49,742.55		\$ 49,742.55	35%	Au moins 30% de femmes impliquées dans les espaces de dialogue
Activité 1.1.3:	Assister les plateformes dans la réalisation d'une étude sur la sécurité communautaire		\$ 33,185.47		\$ 33,185.47	50%	Au moins 50% de femmes impliquées pour l'évaluation de la perception de la violence / insécurité
Produit total			\$ 94,026.55		\$ 94,026.55	\$ 34,002.63	
Produit 1.2:							
Réalisation d'un exercice de planification participative du territoire d'intervention							
Activité 1.2.1	Formations des acteurs clés sur le processus de planification participative		\$ 27,629.34		\$ 27,629.34	35%	Au moins 30% de femmes impliquées dans les formations
Activité 1.2.2	Diagnostic des potentialités du territoire, priorisation des besoins et sélection par le comité de suivi technique des actions mis en oeuvre par le projet (en lien avec la composante 2)		\$ 22,124.19		\$ 22,124.19		
Activité 1.2.3	Diffusion des supports de planification élaborés et sensibilisation pour la mobilisation d'investissements additionnels		\$ 33,214.17		\$ 33,214.17		
Produit total			\$ 82,967.70		\$ 82,967.70	\$ 9,670.27	
Produit 1.3:							
Renforcement du dialogue politique sur la thématique de la réduction de la violence communautaire							
Activité 1.3.1	Organisation de formations ciblées sur la thématique RVC et la prévention/gestion des conflits à destination des institutions clés (locales et de l'état central) et production de curricula de formations		\$ 77,435.35		\$ 77,435.35	35%	Au moins 30% de femmes impliquées dans les formations
Activité 1.3.2	Échanges d'expériences "sud-sud" avec des pays ayant eu des résultats notables en matière de RVC		\$ 10,000.00		\$ 10,000.00	35%	Au moins 30% de femmes impliquées dans les échanges Sud-Sud
Activité 1.3.3	Forum national sur la RVC permettant de définir les éléments d'une stratégie nationale		\$ 40,000.00		\$ 40,000.00	35%	Au moins 30% de femmes invitées à s'exprimer en paneliste dans le forum
Produit total			\$ 127,435.35		\$ 127,435.35	\$ 44,602.37	
Produit 1.4:							
La confiance et le dialogue entre les populations des quartiers et la police communautaire sont renforcés							
Activité 1.4.1	Concevoir des outils de sensibilisation sur les droits et devoirs des populations des quartiers de Marissant et de La Saline et les droits et devoirs de la PNH		\$ 24,245.97		\$ 24,245.97	50%	Au moins 50% de femmes bénéficiant des formations
Activité 1.4.2	Organiser des sessions (sport, rencontres-débats) de sensibilisation des populations sur les rôles et responsabilités de la police communautaire, le respect des droits de l'homme et la collaboration entre les deux		\$ 21,938.79		\$ 21,938.79	50%	Au moins 50% de femmes impliquées dans les actions de sensibilisation
Activité 1.4.3	Organiser des conférences publiques dans les établissements primaires et secondaires de Marissant et de La Saline sur la citoyenneté, le civisme et les droits de l'homme débouchant sur des activités sociales impliquant les jeunes écoliers (concours génie inter-scolaire)		\$ 20,000.00		\$ 20,000.00	0%	
Activité 1.4.4	Réalisation d'enquête de perception et de séances de retour d'expériences avec les membres des plateformes (incluant les organisations de la société civile) dans l'objectif de renforcer le rôle de contrôle de la police dans la RCV/Cohésion sociale		\$ 20,000.00		\$ 20,000.00	0%	
Produit total			\$ 86,184.76		\$ 86,184.76	\$ 23,092.38	
Produit 1.5:							
Les espaces de dialogues et d'échanges inter-quartiers avec une emphase sur les jeunes et les femmes sont promus							
Activité 1.5.1	Mise en place de cadres d'échanges intercommunautaires et inter-quartiers sur la cohésion sociale et la culture de la paix		\$ 56,000.43		\$ 56,000.43	35%	

Activite 1.5.2	Mise en œuvre d'activités d'échanges entre les communautés et les acteurs locaux et institutionnels sur la problématique de la violence communautaire			\$ 19,800.00	\$ 19,800.00	35%	
Activite 1.5.3	Renforcement des capacités des organisations locales pour assurer la durabilité et la mise à l'échelle des actions de plaidoyer sur la réduction de la violence, de la cohésion sociale, et de la culture de la paix			\$ 40,022.00	\$ 40,022.00	35%	
Produit total		\$ -	\$ -	\$ 115,822.43	\$ 115,822.43	\$ 40,337.85	

RESULTAT 2: D'ici la fin du projet, des jeunes femmes et jeunes hommes disposent des compétences et bénéficient d'opportunités favorisant leur employabilité
Produit 2.1: Les travaux communautaires générateurs d'emplois sont identifiés et réalisés

Activite 2.1.1	Constitution du Comité mis en place pour formaliser la sélection des bénéficiaires et le suivi des réalisations dans le cadre de cette activité ciblée	\$ 40,106.94			\$ 40,106.94		
Activite 2.1.2	Mobilisation des communautés et introduction des activités	\$ 80,393.87			\$ 80,393.87		
Activite 2.1.3	Identification et sélection des sites de travail (volet technique)	\$ 80,393.87			\$ 80,393.87		
Activite 2.1.4	Processus de recrutements des travailleurs (mobilisation sociale)	\$ 337,754.27			\$ 337,754.27	35%	
Activite 2.1.5	Mise en œuvre des interventions et démobilitation lors de la fermeture du projet	\$ 265,299.78			\$ 265,299.78	35%	
Produit total		\$ 803,948.73	\$ -	\$ -	\$ 803,948.73	\$ 211,064.92	

Produit 2.2: L'entrepreneuriat et la participation avec les PME est promu pour favoriser le montage et gestion de petites entreprises

Activite 2.2.1	Recrutement des hommes et des femmes démontrant une volonté et un intérêt à être formés en montage et gestion de petites entreprises	\$ 26,981.16			\$ 26,981.16	40%	
Activite 2.2.2	Définir et bien sélectionner les activités de formation appropriées	\$ 67,452.90			\$ 67,452.90		
Activite 2.2.3	Introduction et formation	\$ 175,377.55			\$ 175,377.55	40%	
Activite 2.2.4	Appui technique et financier à des microentreprises féminines installées dans le territoire pour leur autonomisation économique et pour renforcer leur compétitivité sur le marché national	\$ 191,243.15	\$ 191,243.15		\$ 191,243.15	100%	100% des entreprises ciblées seront dirigées ou auront un membre fondateur féminin
Produit total		\$ 269,611.61	\$ 191,243.15	\$ -	\$ 461,054.76	\$ 272,186.63	

Produit 2.3: Création d'un système de support et de financement

Activite 2.3.1	Définition du système de support et lancement des activités d'accompagnement	\$ 19,465.35			\$ 19,465.35		
Activite 2.3.2	Etablissement des critères à combler pour accéder au financement et lancement d'appel à proposition	\$ 19,465.35			\$ 19,465.35		
Activite 2.3.3	Evaluation des projets soumis au comité d'évaluation et octroi du financement	\$ 97,326.73			\$ 97,326.73	40%	
Activite 2.3.4	Accompagnement + suivi et évaluation des PME pendant 12 mois	\$ 58,396.04			\$ 58,396.04	40%	
Produit total		\$ 194,653.47	\$ -	\$ -	\$ 194,653.47	\$ 62,289.11	

Produit 2.4: Renforcement des opportunités professionnelles chez les jeunes

Activite 2.4.1	Organisation de formations professionnelles ciblées incluant les nouvelles technologies		\$ 111,500.00		\$ 111,500.00	40%	
Activite 2.4.2	Echanges avec le secteur privé, les incubateurs pour l'accompagnement et le suivi des personnes formées		\$ 19,330.00		\$ 19,330.00	35%	
Activite 2.4.3	Mise en place d'un système de tutorat et de mentorat avec certains jeunes des quartiers sensibles		\$ 24,551.40		\$ 24,551.40	50%	
Produit total		\$ -	\$ 155,381.40	\$ -	\$ 155,381.40	\$ 69,641.20	

Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activités ci-dessus	\$ 75,600.00	\$ 189,030.34		\$ 264,630.34		
Couts operationnels si pas inclus dans les activités ci-dessus				\$ -		
Budget de suivi	\$ 81,219.83	\$ 45,000.00	\$ 9,170.00	\$ 135,389.83		
Budget pour l'évaluation finale indépendante				\$ -		
Coûts supplémentaires total	\$ 156,819.83	\$ 234,030.34	\$ 9,170.00	\$ 400,020.17	\$ -	

	Totaux			Total
	Organisation recipiendiaire 1 UNOPS	Organisation recipiendiaire 2 PNUD	Organisation recipiendiaire 3 UNFPA	
Sous-budget total du projet	\$ 1,425,133.64	\$ 815,887.85	\$ 280,373.83	\$ 2,521,495.32
Coûts indirects (7%)	\$ 99,766.36	\$ 57,112.15	\$ 19,626.17	\$ 176,504.67
Total	\$ 1,525,000.00	\$ 873,000.00	\$ 300,000.00	\$ 2,698,000.00

Répartition des tranches basée sur la performance				
Organisation recipiendiaire 1	Organisation recipiendiaire 2	Organisation recipiendiaire 3	Total	Tranche %

	UNOPS	PNUD	UNFPA		
Première tranche	\$ 1,067,500.00	\$ 611,100.00	\$ 210,000.00	\$ 1,888,600.00	70%
Deuxième tranche	\$ 457,500.00	\$ 261,900.00	\$ 90,000.00	\$ 809,400.00	30%
Troisième tranche (le cas échéant)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0%
Total	\$ 1,525,000.00	\$ 873,000.00	\$ 300,000.00	\$ 2,698,000.00	100%

\$ alloué à GEWE	\$ 814,368
% alloué à GEWE	30%
\$ alloué à SBE	\$ 135,390
% alloué à SBE	5%

Note: Le PBF n'accrède pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins de 15% pour le GC&E. Ces chiffres apparaissent en rouge si ce seuil maximum n'est pas atteint.

Annexe D - Budget du projet PBF

Instructions:

1. Divisez le total de chaque budget entre les catégories de budget des Nations Unies concernées.
2. À titre de référence, les totaux des produits ont été transférés du tableau 1.
3. Les totaux des produits doivent correspondre et seront sinon affichés **en rouge**.

Tableau 2 - Répartition des produits par catégories de budget de l'ONU

	Organisation recipiendaire 1	Organisation recipiendaire 2	Organisation recipiendaire 3	Total
	UNOPS	PNUD	UNFPA	
RESULTAT 1				
Produit 1.1				
Total pour produit 1.1 (du tableau 1)	\$ -	\$ 94,026.55	\$ -	\$ 94,026.55
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels				\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de				\$ -
4. Services contractuels		\$ 40,000.00		\$ 40,000.00
5. Frais de déplacement				\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues		\$ 45,000.00		\$ 45,000.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs		\$ 9,026.55		\$ 9,026.55
Total	\$ -	\$ 94,026.55	\$ -	\$ 94,026.55
Produit 1.2				
Total pour produit 1.2 (du tableau 1)	\$ -	\$ 82,967.70	\$ -	\$ 82,967.70
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels				\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de				\$ -
4. Services contractuels		\$ 55,000.00		\$ 55,000.00
5. Frais de déplacement				\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues		\$ 20,000.00		\$ 20,000.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts		\$ 7,967.70		\$ 7,967.70
Total	\$ -	\$ 82,967.70	\$ -	\$ 82,967.70
Produit 1.3				
Total pour produit 1.3 (du tableau 1)	\$ -	\$ 127,435.35	\$ -	\$ 127,435.35
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels		\$ 2,000.00		\$ 2,000.00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de				\$ -
4. Services contractuels	\$ -	\$ 85,000.00		\$ 85,000.00
5. Frais de déplacement	\$ -	\$ 30,000.00		\$ 30,000.00
6. Transferts et subventions aux homologues				\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts		\$ 10,435.35		\$ 10,435.35
Total	\$ -	\$ 127,435.35	\$ -	\$ 127,435.35
Produit 1.4				
Total pour produit 1.4 (du tableau 1)	\$ -	\$ 86,184.76	\$ -	\$ 86,184.76
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels				\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels		\$ 40,000.00		\$ 40,000.00
5. Frais de déplacement				\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues		\$ 37,912.86		\$ 37,912.86
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts		\$ 8,271.90		\$ 8,271.90
Total	\$ -	\$ 86,184.76	\$ -	\$ 86,184.76
Produit 1.5				
Total pour produit 1.4 (du tableau 1)	\$ -	\$ -	\$ 115,822.43	\$ 115,822.43
1. Personnel et autres employés			\$ 18,800.00	\$ 18,800.00
2. Fournitures, produits de base, matériels			\$ 20,022.00	\$ 20,022.00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)			\$ 7,500.00	\$ 7,500.00
4. Services contractuels			\$ 20,000.00	\$ 20,000.00

5. Frais de déplacement			\$ 8,000.00	\$ 8,000.00
6. Transferts et subventions aux homologues			\$ 32,000.00	\$ 32,000.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts			\$ 9,500.43	\$ 9,500.43
Total	\$	\$	\$ 115,822.43	\$ 115,822.43

RESULTAT 2

Produit 2.1				
Total pour produit 2.1 (du tableau 1)	\$	803,948.73	\$	803,948.73
1. Personnel et autres employés	\$	122,150.00	\$	122,150.00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	129,569.26	\$	129,569.26
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de	\$	24,230.00	\$	24,230.00
4. Services contractuels	\$	438,945.65	\$	438,945.65
5. Frais de déplacement	\$	-	\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	24,000.00	\$	24,000.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	65,043.82	\$	65,043.82
Total	\$	803,938.73	\$	803,938.73

Produit 2.2				
Total pour produit 2.2 (du tableau 1)	\$	269,811.61	\$	461,054.76
1. Personnel et autres employés	\$	39,550.00	\$	47,025.00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	1,567.70	\$	1,567.70
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de	\$	8,370.00	\$	83,370.00
4. Services contractuels	\$	129,712.49	\$	183,712.49
5. Frais de déplacement	\$	-	\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	3,000.00	\$	13,000.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	62,611.42	\$	80,974.57
Total	\$	244,811.61	\$	409,648.76

Produit 2.3				
Total pour produit 2.3 (du tableau 1)	\$	194,653.47	\$	194,653.47
1. Personnel et autres employés	\$	30,100.00	\$	30,100.00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	1,245.14	\$	1,245.14
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de	\$	5,580.00	\$	5,580.00
4. Services contractuels	\$	67,725.00	\$	67,725.00
5. Frais de déplacement	\$	-	\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	3,000.00	\$	3,000.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	62,003.32	\$	62,003.32
Total	\$	169,653.46	\$	169,653.46

Produit 2.4				
Total pour produit 2.4 (du tableau 1)	\$	-	\$	155,381.40
1. Personnel et autres employés	\$	-	\$	25,930.00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	-	\$	14,051.00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de	\$	-	\$	26,000.00
4. Services contractuels	\$	-	\$	16,500.00
5. Frais de déplacement	\$	-	\$	19,000.00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	-	\$	43,500.00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	-	\$	11,000.40
Total	\$	-	\$	155,381.40

Coûts supplémentaires				
Total des coûts supplémentaires (du tableau 1)	\$	156,819.83	\$	400,020.17
1. Personnel et autres employés	\$	91,199.99	\$	285,230.33
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	-	\$	1,070.00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de	\$	-	\$	3,100.00
4. Services contractuels	\$	115,629.90	\$	187,038.16
5. Frais de déplacement	\$	-	\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	-	\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	-	\$	-
Total	\$	206,829.89	\$	476,438.49

	Totaux			
	Organisation bénéficiaire 1	Organisation bénéficiaire 2	Organisation bénéficiaire 3	Totaux
	UNOPS	PNUD	UNFPA	
1. Personnel et autres employés	\$ 283,000	\$ 196,505	\$ 49,130	\$ 528,635
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 132,382	\$ 2,000	\$ 35,143	\$ 169,525
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 38,180	\$ 75,000	\$ 36,600	\$ 149,780
4. Services contractuels	\$ 752,013	\$ 345,405	\$ 36,500	\$ 1,133,918
5. Frais de déplacement	\$	\$ 30,000	\$ 27,000	\$ 57,000

6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 30,000	\$ 112,913	\$ 75,500	\$ 218,413
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 189,659	\$ 54,065	\$ 20,501	\$ 264,224
Sous-budget total du projet	\$ 1,425,234	\$ 815,888	\$ 280,374	\$ 2,521,496
Coûts indirects (7%):	\$ 99,766	\$ 57,112	\$ 19,626	\$ 176,505
TOTAL	\$ 1,525,000	\$ 873,000	\$ 300,000	\$ 2,698,000